L'église Saint-Jean d'Ardon

Autor(en): **Dubuis, François Olivier**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **21 (1961)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-164705

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'église Saint-Jean d'Ardon

(Fouilles 1959–1960)

Par FRANÇOIS OLIVIER DUBUIS

(planches 47–52)

Grâce à la compréhension des autorités paroissiales et communales, particulièrement de M. le Curé Joseph Pitteloud et de M. le Président Pierre Delaloye, la restauration de l'église d'Ardon offrit au Service cantonal des monuments historiques l'occasion d'entreprendre une étude des sanctuaires antérieurs. Commencés le 14 avril 1959, avec l'autorisation de M. le Conseiller d'Etat Marcel Gross, chef du Département de l'Instruction publique, nos sondages préliminaires firent bientôt connaître la présence d'éléments fort intéressants dans le sol de l'église. Aussi la Confédération, l'Etat et la Paroisse acceptèrent-ils d'assurer la base financière de fouilles complètes devant aboutir à la conservation des vestiges les plus importants à l'intérieur d'un caveau convenablement aménagé, accessible au public.

En ce qui concerne la direction scientifique des travaux, qui durèrent jusqu'en septembre 1960, nous avons bénéficié des conseils de MM. Louis Blondel, archéologue, et Alfred Schmid, vice-président de la Commission fédérale des monuments historiques, experts désignés par la Confédération.

M. H.R. Sennhauser, de Bâle, se rendit plusieurs fois sur place, malgré le temps que lui prend la préparation de sa thèse sur les églises du haut moyen âge en Suisse, et nous devint un précieux collaborateur. M. Claude Salamin nous a aidé très efficacement à la direction technique et à l'observation du chantier; les plans qu'il a mis au net pour la présente étude ont été levés avec sa collaboration. L'exécution des travaux fut facilitée par l'intérêt que l'architecte chargé de la restauration, M. André Perraudin (Sion), les ingénieurs, les entrepreneurs et leur personnel, ainsi que quelques étudiants, portèrent aux fouilles[1]. A tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuèrent au succès de l'entreprise, nous exprimons ici, comme à la Revue Suisse d'Art et d'Archéologie, notre sincère gratitude.

INTRODUCTION[2]

Le village d'Ardon est construit au flanc du cône d'alluvions de la Lizerne, sur la grand-route du Valais, à quelque sept kilomètres en aval de Sion. Sur le coteau voisin, la présence humaine, quelques siècles avant Jésus-Christ, est attestée par la découverte de tombes appartenant à l'époque

[1] Bureau d'ingénieur: MM. Deléglise et Tremblet, Sion, avec M. Girod. – Entrepreneurs: MM. Conforti, Monnet, Riquen et Valette. – Eclairage: M. Viscolo. – Etudiants: MM. R. Bohnet, P. Bovier et J.-P. Bruttin.

[2] La première référence à chaque ouvrage est accompagnée des indications bibliographiques nécessaires. Les références ultérieures se font simplement au nom de l'auteur accompagné, si besoin est, d'une abréviation du titre.

de La Tène[3]; et c'est justement la langue celtique qui a fourni les noms de la localité et de la rivière[4].

A l'époque romaine, un important établissement se trouvait dans la région de l'église, où plusieurs trouvailles ont été faites. Non seulement nous avons découvert quelques vestiges dans le sol du sanctuaire, mais encore les fossoyeurs qui creusent les tombes voisines ont été souvent gênés par la présence de murs romains fort résistants. En 1894, lors de l'agrandissement du cimetière, on mit au jour, au nord de l'église, deux inscriptions romaines dédiées l'une à Jupiter, l'autre à Mercure[5]. En 1959, nous avons constaté l'existence de débris de tuiles à rebords et de briques, avec un mur romain, sous la rue, au N.-O. de l'église. Au S.-O. de celle-ci, le jardin et le verger de la cure recèlent de nombreux vestiges: dans la première moitié du XIXe siècle, on y trouva des locaux avec un foyer, des vases de pierre et des monnaies du Ier au IIIe siècle[6]. A l'occasion d'un sondage pratiqué en 1960, nous avons pu examiner, sur plus de soixante-dix mètres, de la cure à la route cantonale, un complexe de murs romains avec hypocauste, local froid, cours, etc.[7] (figure 1), constituant le front S.-O. d'une vaste construction qui s'étendait vraisemblablement jusque sous le cimetière et l'église[8].

Encore que les observations aient été fort gênées par les fouilles du XIXe siècle et par un défoncement agricole ultérieur, nous avons pu voir que les murs romains existant au S.-E. de la cure avaient été remaniés durant le haut moyen âge[9]. Près d'une tombe à dalles, entièrement bouleversée, nous avons trouvé un fragment d'une petite plaque de courroie, en bronze, décorée d'entrelacs «barbares».

L'histoire médiévale de la région est en majeure partie inconnue. Ardon, où demeurait le vidomne, Chamoson, résidence du mayor et du sautier, et Saint-Pierre-des-Clages formaient en-

[3] Cf. MARC-R. SAUTER, *Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens* (dans *Vallesia, Bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majorie*, t. V, Sion 1950, p. 1–165), p. 67.

[4] Cf. LOUIS BLONDEL, *Le château du Crest sur Ardon* (dans *Vallesia*, t. V, Sion 1950, p. 193–200), p. 194, en partie suivant FELIX STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 3. Aufl., Basel 1948, p. 18, n.1. Nous omettons d'autres auteurs, dont les indications sont incomplètes, voire erronées.

[5] Cf. PIERRE BOURBAN, *Inscriptions romaines trouvées à Ardon* (dans *Société helvétique de Saint-Maurice, Mélanges d'histoire et d'archéologie*, t. I, Fribourg 1896, 7 pages); publication récente du texte des inscriptions par M. SAUTER, p. 67; ces pierres sont conservées au vestibule de la maison de commune, à Ardon. On sait, par les comptes que possède la cure d'Ardon (Registre A), que le cimetière fut agrandi et partiellement entouré d'un nouveau mur, en 1894; la comparaison entre l'état actuel des lieux et le plan communal de 1864, f. 2 (aux Archives communales), permet de localiser approximativement la découverte; la tradition selon laquelle celle-ci aurait été faite à Isières, rapportée sous toutes réserves par J.-E. TAMINI, P. DELÈZE et P. DE RIVAZ, *Essai d'histoire du district de Conthey*, s.l.s.d., p. 245, est fausse.

[6] Cf. TAMINI, p. 244 s., qui signale notamment des monnaies d'Auguste à Probus, et indique que les travaux eurent lieu en 1836.

[7] Il s'agit évidemment des ruines déjà visitées en 1836, et retouchées, il y a quelques années, par un défoncement agricole. Nos travaux (automne 1960) ont tranché dans un terrain aux couches brouillées; il ne restait que très peu d'objets, dont un bronze de Gordien le Pieux (238–244). Une autre série de constructions romaines paraît s'étendre vers le S.-O., le long de la route cantonale. – L'orientation de tous ces bâtiments semble avoir été déterminée par le tracé de la voie reliant Octodure à Sion, qui passait sans doute par Ardon. Parallèle au pied du coteau et continuant la ligne marquée par la route actuelle de Vétroz, Magnot, Balavaux, la vieille rue du village pourrait être une survivance du tracé antique qui aurait ensuite rallié le point coté 488, au S.-O. d'Ardon: cf. *Carte nationale de la Suisse, 1:50 000*, Feuille N° 546, édition 1946.

[8] Le sarcophage romain signalé par M. SAUTER, p. 67 (se fondant sur la *Feuille d'Avis de Sion*, du 25 février 1930), sert encore de bassin de fontaine devant la maison E. Frossard, près de la fonderie d'Ardon. Taillé dans un bloc de granit, il est particulièrement grand, avec ses 67 cm de largeur pour 194 de longueur; les deux extrémités de la cuve sont taillées en arc de cercle. Le couvercle monolithique a disparu (employé, nous dit-on, pour couvrir un petit cours d'eau). Précédemment, le sarcophage a servi de bassin à la fontaine de la place du village; selon une tradition locale, il aurait été trouvé sur le coteau, non loin du bisse, et aurait contenu trois squelettes. D'après M. LOUIS DELALOYE, *Ardon à travers les âges*, Sion 1939, p. 5, il proviendrait au contraire du jardin de la cure, où un défoncement l'aurait mis au jour en 1812. Nous ne saurions trancher la difficulté.

[9] De nouveaux murs, en pierre sèche, ont notamment été bâtis.

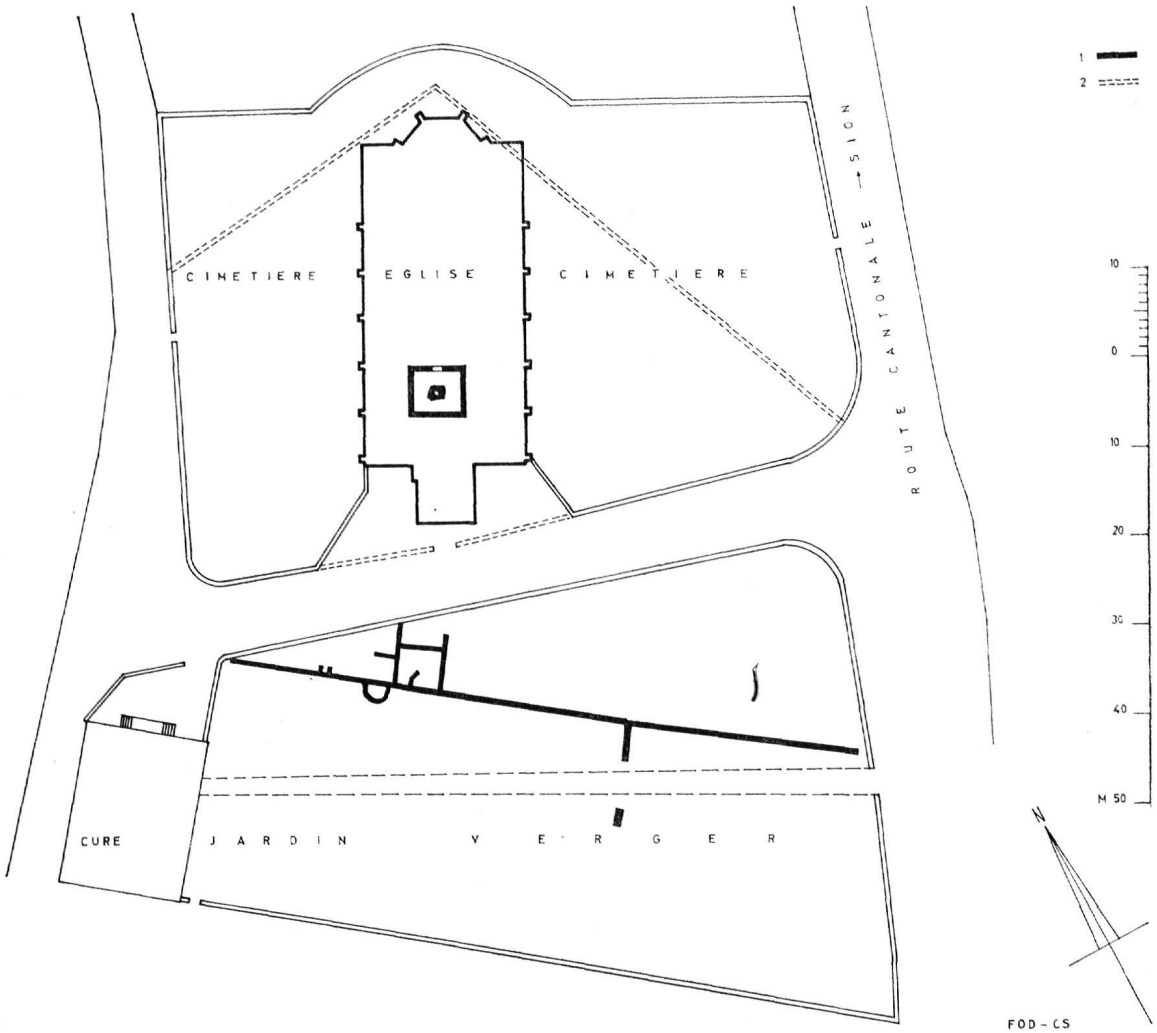

Fig. 1. Plan de situation. *1* Murs romains. – *2* Mur du cimetière, avant l'agrandissement de 1894.

semble une terre relevant d'abord de l'évêché, puis de la Savoie[10]. Au XIIIe siècle, les deux premiers de ces villages, peut-être le troisième, constituaient chacun une paroisse; mais, dès le XIVe, Chamoson est une filiale desservie par Ardon, elle-même placée sous la juridiction spirituelle de l'évêque et sous le patronage du grand sacristain capitulaire de Sion. Au XVIIIe siècle, la paroisse d'Ardon comprenait aussi Magnot (commune de Vétroz), Chamoson (redevenu paroissial en 1832) et Saint-Pierre-des-Clages (séparé de Chamoson et érigé en paroisse en 1945)[11].

[10] En dehors des articles consacrés à Ardon et à Chamoson dans l'*Armorial valaisan*, Sion 1946, p. 13 et 56, on ne dispose actuellement que de deux travaux scientifiques, par M. Louis Blondel, celui que nous avons indiqué *supra*, n. 4, et *Le château de Chamoson* (dans *Vallesia*, t. VI, Sion 1951, p. 27–34).

[11] Il n'est pas question, dans le cadre de la présente étude, d'exposer l'histoire paroissiale de la contrée, fort peu connue. Sur le problème de l'existence probable d'une paroisse à Chamoson avant le XIVe siècle, il faut voir l'opinion favorable et sérieusement fondée du chanoine Anne-Joseph de Rivaz, *Mémoires historiques sur le Valais* (1798-1834), dont l'ouvrage vient d'être excellemment publié par le directeur des Archives cantonales du Valais, M. André Donnet (dans *Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, 3e série, t. V–VII, Lausanne 1961), vol. III, p. 150 ss. L'ancien curé d'Ardon, le chanoine André de Rivaz, *Notice historique sur l'église paroissiale d'Ardon*, Sion 1832, p. 6–18, a soutenu l'opinion contraire; il est suivi par J. E. Tamini et P. Delèze, *Nouvel essai de Vallesia Christiana*, Saint-Maurice 1940, p. 230 et 233. – Pour la période commençant en 1786, on dispose des procès-verbaux des Visites pastorales de 1786, 1796, 1812 et 1822, à l'Evêché de Sion; nous remercions M. l'abbé Tscherrig, chancelier épiscopal, qui nous en a facilité la consultation.

Aucun texte ne nous renseigne sur les origines ecclésiastiques d'Ardon[12]. L'existence de la paroisse, mais rien de plus, est garantie en 1190 par la mention de son curé, Pierre[13]. Les origines des autres circonscriptions paroissiales de la région n'étant pas mieux connues, nous ne pouvons procéder ni par comparaison, ni par recoupements[14]. Seul l'examen du vocable conduit, en faveur de l'ancienneté du sanctuaire, à une présomption sur laquelle le résultat des fouilles permettra de se prononcer.

Actuellement (et dès 1796 les procès-verbaux des visites pastorales le confirment), l'église a pour patron s. Jean-Baptiste et honore aussi, en qualité de patron secondaire, s. Jean l'Evangéliste[15]. Ces deux saints, sans précision au sujet du vocable principal, sont mentionnés déjà en 1446 et en 1493; le Baptiste seul est indiqué en 1468 et en 1488, et l'Evangéliste seul en 1334; en 1340, c'est un s. Jean indéterminé[16]. Le patronage de s. Jean-Baptiste est sans doute originel[17].

Or on sait que ce vocable, en Italie du Nord comme en Bourgogne et en d'autres régions, est l'un des plus fréquemment et anciennement choisis. Dans la seconde partie du Ve siècle surtout, il est souvent donné aux premières chapelles que l'on fonde à la campagne comme succursales des églises des villes, et qui deviendront plus tard des centres paroissiaux[18].

Tout cela nous faisait pressentir que des fouilles sur l'emplacement des anciens sanctuaires d'Ardon pourraient présenter un intérêt considérable. Le lieu à explorer était facile à déterminer: le clocher-porche de 1525, encore debout, constituait un premier repère. Le plan communal de 1864, sur lequel un correcteur avait porté le contour de l'église néo-gothique, faisait connaître l'aire occupée, à l'intérieur de celle-ci, par l'édifice détruit en 1892, dont quelques vieillards,

[12] Le tableau indiquant «la date de fondation des paroisses du décanat d'Ardon», donné par M. DELALOYE, p. 32, n'est pas valable pour ce qui regarde le moyen âge: la première mention d'une paroisse n'a généralement rien de commun avec sa fondation.

[13] Selon TAMINI, *Conthey*, p. 319, qui se réfère aux archives de l'abbaye de Saint-Maurice. On ne voit pas que la paroisse ait été jamais desservie par les bénédictins, comme l'affirme M. DELALOYE, p. 25.

[14] Nous espérons être en mesure de publier un jour quelques notes sur le problème des origines des paroisses du diocèse sédunois; l'étude des vocables, des rapports de dépendance entre églises au cours du moyen âge, des conditions topographiques et archéologiques, etc., paraît devoir fournir des résultats convergents, mais les recherches sont loin d'être terminées.

[15] Visites pastorales de 1796, 1812 et 1822, à l'Evêché de Sion.

[16] Pour la mention de 1468, cf. DELALOYE, p. 29. Pour les autres, cf. EUGEN GRUBER, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Dissertation, Freiburg 1932, p. 27 et 64.

[17] Les paroissiens fêtent surtout, aujourd'hui, le patron secondaire. Sa fête, le 27 décembre, les trouve plus libres de se livrer aux réjouissances (au sujet de ces coutumes, cf. DELALOYE, p. 13) que celle du patron principal, le 24 juin. Cette commodité de date, motif bien prosaïque si l'on veut, mais qui actuellement renverse dans l'esprit du peuple l'ordre de préséance des patrons, a pu conduire, autrefois, à admettre s. Jean l'Evangéliste à côté du Baptiste; le contraire, en revanche, serait peu vraisemblable. En outre, la fête du 24 juin, que tout le pays célèbre en allumant des feux suivant une tradition pré-chrétienne, a pu faire désirer aux Ardonnins une autre Saint-Jean, plus propre à la paroisse, et n'enlevant rien aux réjouissances surtout montagnardes du 24 juin.

[18] Cf. HIPPOLYTE DELEHAYE, *Loca Sanctorum* (dans *Analecta Bollandiana*, t. XLVIII, Bruxelles et Paris 1930, p. 5–64), p. 11–13; MAURICE CHAUME, *Les plus anciennes églises de Bourgogne* (dans *Annales de Bourgogne*, t. VIII, Dijon 1936, p. 201–229), p. 226, et *Le mode de constitution et de délimitation des paroisses rurales aux temps mérovingiens et carolingiens*, en deux parties (dans *Revue Mabillon, Archives de la France monastique*, t. XXXVII et XXXVIII, Abbaye Saint-Martin de Ligugé 1937 et 1938, p. 61–73 et 1–9), 1re partie, p. 63 s., et 72, 2e partie, p. 2 s. et 6. – Comme l'observe MICHAEL BENZERATH, *Die Kirchenpatrone der alten Diözese Lausanne im Mittelalter* (dans *Freiburger Geschichtsblätter*, t. XX, Freiburg 1913, p. XXI–XXXII et 1–219), p. 82 s., la date de la Saint-Jean-Baptiste convenait à la christianisation de la fête païenne du solstice d'été; mais il pense que les Burgondes, rapidement romanisés, ont assez tôt abandonné cette tradition cultuelle germanique (il explique ainsi que le diocèse de Lausanne n'ait pas de vieilles paroisses sous le vocable du Baptiste). En vérité, la persistance des feux de la Saint-Jean, jusqu'à nos jours, en Valais central (terre qui fut aussi burgonde), montre que la nécessité de christianiser les réjouissances de la vieille fête solaire dut exister, ici autant qu'en Allemagne ou en Italie septentrionale, lors de l'expansion de l'Eglise dans les campagnes. – On notera encore que le patronage de s. Jean l'Evangéliste est, lui aussi, très ancien en Valais: selon la *Passio sancti Sigismundi*, rédigée au VIIe–VIIIe siècle, voire au IXe, l'une des églises de Saint-Maurice était placée sous ce vocable au VIe siècle. Cf. MARIUS BESSON, *Monasterium Acaunense*, Fribourg 1913, p. 127–138; et JEAN-MARIE THEURILLAT, *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune des origines à la réforme canoniale* (dans *Vallesia*, t. IX, Sion 1954, p. 1–128), p. 82–84.

d'ailleurs, se souviennent[19]. Une photographie de la vieille église, prise en hiver 1891–1892[20], complétait le témoignage du plan en montrant, derrière la tour de 1525, un corps d'église bas, au volume d'apparence romane (évidemment antérieur au grand clocher), puis un chœur plus élevé. C'était donc dans l'église à restaurer qu'il fallait ouvrir les fouilles[21].

PRÉSENTATION DES FOUILLES

Nous présentons maintenant les résultats de l'enquête en suivant la chronologie relative des époques de construction[22]. Nous n'insisterons pas sur les tombes, car nous nous proposons, après quelques chantiers, d'examiner dans un ensemble plus large, plus significatif, les types et rites de sépulture du haut moyen âge en Valais[23].

Le lecteur voudra bien noter que, dans l'exposé qui suit:

a) Chaque époque est désignée par un chiffre romain qui sert à distinguer les uns des autres non seulement les chantiers, mais aussi les éléments des églises successives[24].

b) Les orientations sont légèrement simplifiées pour éviter de trop longues définitions à chaque page[25].

c) Les niveaux sont exprimés, sans autre indication, par les trois derniers chiffres de la cote d'altitude mesurée en centimètres[26].

d) Sauf indication contraire, les cotes relatives aux dispositifs de sols concernent toujours leur surface supérieure.

e) Les travées actuelles sont comptées à partir du chancel (clôture du chœur), en direction de la tour.

[19] Cf. le plan communal de 1864, f. 2. – Les vieillards, interrogés séparément, nous ont rapporté que l'ancienne église avait de gros piliers carrés, mesurant environ un mètre de section (cette mesure étant l'interprétation de leurs gestes descriptifs).

[20] Photographie publiée par MM. Léon Dupont Lachenal et Léon Imhof, pour illustrer leur édition des *Souvenirs du capitaine Hyacinthe Clémenso* (dans *Annales valaisannes*, 2e série, XXXIIe année, Saint-Maurice 1957, p. 1–112), p. 13. L'image montrant, autour de la vieille église, les tranchées de fondation pour la nouvelle bâtisse, ainsi que les tas de pierres apportées pour construire, est postérieure au début de novembre 1891, date où les travaux commencèrent, et antérieure au milieu de mars 1892, où la démolition elle-même fut entreprise (ces dates de chantier selon le Registre B, à la cure d'Ardon).

[21] Tamini, *Nouvel essai*, p. 230, a essayé une description des anciennes églises, mais sans disposer d'une documentation suffisante.

[22] Nos propositions relatives aux dates figurent dans la seconde partie de cette étude, *infra*, p. 136 ss. Il faut signaler d'emblée que les dommages causés lors de la construction de l'église actuelle, en 1892, ont gêné sur plus d'un point notre enquête. Les couches supérieures du terrain étaient partout bouleversées et, en beaucoup d'endroits, les sols des anciennes églises avaient été arrachés; les fondations des colonnes entamaient ou noyaient des maçonneries intéressantes; la récupération des pierres, notamment à la base des piliers supprimés, avait causé d'irréparables dommages dans des régions fort importantes des anciens plans. Quelques témoins, qui ont travaillé comme tout jeunes manœuvres sur le chantier de 1892, nous ont assuré que seul l'architecte avait empêché l'arrachement de toutes les anciennes constructions aperçues dans le sol, en déclarant qu'elles rendaient le terrain plus ferme.

[23] Nous remercions ici M. le Professeur Marc-R. Sauter, qui a bien voulu se charger de l'étude des ossements découverts au cours des fouilles. Le moment approche où l'on pourra présenter quelques indications d'ensemble sur les sépultures du haut moyen âge en Valais: nous comptons grouper dans ce but les observations faites à Saint-Jean d'Ardon, Saint-Théodule de Sion et Saint-Sigismond de Saint-Maurice, ainsi que les données, plus difficiles à interpréter, fournies par quelques tombes ouvertes en rase campagne.

[24] Par exemple, le «chancel III» est celui qui fait partie des constructions dues à l'époque III.

[25] Les axes des églises successives forment avec la ligne Nord-Sud un angle de quelque 28 degrés. Pour simplifier, nous appelons N.-N.-E. (et septentrionale) la direction du chevet, S.-S.-O. (et méridionale) celle du clocher actuel, O.-N.-O. (et occidental) le côté de l'Evangile, E.-S.-E. (et oriental) celui de l'Epître. Nous n'usons de cette convention que pour décrire l'église et son sous-sol.

[26] Par exemple, 537 signifie une altitude de 485,37 m (nous n'avons aucun point coté en dessous de 480,00 m, ni au-dessus de 489,99 m).

Composition du terrain

Dans la région qui nous intéresse (sous l'église et au verger de la cure), le fond du terrain est constitué par une forte couche d'alluvions de la Lizerne, contenant surtout du gravier roulé, moyen à gros, avec un peu de terre maigre, et que nous appelons, selon leur apparence sur le chantier, les «alluvions sèches». Le sommet de cette couche se trouve à 450 sous l'église actuelle (4e travée) et à 408 sous la villa romaine (à une trentaine de mètres au S./S./O. de la 4e travée); l'épaisseur de la couche est inconnue, mais dépasse 130 cm au premier point, et 135 cm au second.

Dessus, une autre couche, de même provenance, mais contenant moins de gravier dans une terre un peu grasse avec quelques lentilles de glaise fine, conservant mieux l'humidité: les «alluvions grasses». En raison des remaniements superficiels, son épaisseur est plus difficile à déterminer: environ 40 cm au premier point, et quelque 75 cm au second.

Puis une couche d'humus farcie de débris romains, sur une épaisseur subsistante de 15 cm environ (près de la villa), le solde éventuel ayant été complètement bouleversé par les travaux soit de construction, soit d'agriculture.

Avant les fouilles, le niveau supérieur de la terre était à 636 dans l'église (sous les planchers et allées cimentées de la fin du XIXe siècle), des marches du chœur jusqu'au clocher, et à 591 sur les ruines de la villa (second point ci-dessus).

Epoque I

Les constructions les plus anciennes mises au jour par les fouilles se trouvent entre la première et la deuxième travée du bas-côté occidental, et surtout sous la quatrième travée de la nef actuelle.

Au premier point mentionné, il s'agit d'une maçonnerie très ferme, fondée dans les alluvions sèches et arasée à 485. Elle pénètre de l'O./N./O. dans l'église actuelle et va se perdre sous les fondations du chevet VI. L'exiguïté du tronçon découvert[27] empêche une détermination précise de l'alignement, qui forme avec le gouttereau actuel un angle d'environ 90 degrés; mais on a évidemment affaire à la base d'un mur romain existant sans doute en liaison avec ceux qui nous ont été signalés sous le cimetière et avec celui que nous avons entrevu sous la rue, devant la porte occidentale du cimetière[28].

Au second endroit mentionné, c'est un massif de bonne maçonnerie, très compacte (planche 48 *c*). Fondé à 320 dans les alluvions sèches déjà remaniées (mêlées de terre avec os d'animaux et débris de tuiles à rebords et de briques romaines), il a été maçonné contre terre. Sa forme extérieure, bien reconnaissable, est un rectangle grossier (figure 2), aux angles mous et aux faces irrégulières, mesurant 150 par 190 cm. Ce massif enveloppe une cavité centrale dont le fond est constitué par une seule dalle (planche 48 *a*); les trois parois qui subsistent, posées selon un plan trapézoïdal irrégulier (dimension moyenne de 60 cm), sont constituées chacune d'une forte dalle verticale liée à la maçonnerie; au S./S./O., où l'aménagement ultérieur de la tombe N° 16 a causé un grave bouleversement, la dalle verticale a disparu, mais la partie inférieure de la maçonnerie qui montait originellement comme sur les autres côtés s'élève encore nettement au-dessus de la dalle de fond, cotée 354. Le sommet des dalles verticales intactes (à 450) et celui des vestiges du massif (à 448), font penser que la couverture, disparue, était posée à 450 environ, donc à la limite supérieure des alluvions sèches. Cette observation jointe à celle de la maçonnerie construite contre terre, indique que le petit caveau dallé fut dès l'origine au-dessous du sol romain (qui passait plus haut que les alluvions grasses[29]). L'établissement de la tombe N° 16 nous a privé de toute constatation portant sur le contenu originel du caveau.

[27] La proximité des bases de 1892, insuffisamment fondées, nous a interdit une exploration satisfaisante.

[28] L'orientation de ce mur correspond approximativement au sens de la rue; mais, au fond d'une tranchée utilitaire fort étroite, traversant la muraille, elle n'a pu être déterminée avec la précision désirable.

[29] Dans le verger de la cure, nous avons constaté que la couche d'alluvions grasses avait été profondément entamée pour poser la semelle des fondations romaines, et que le sol des premiers siècles régnait un peu plus haut, sur une couche d'humus

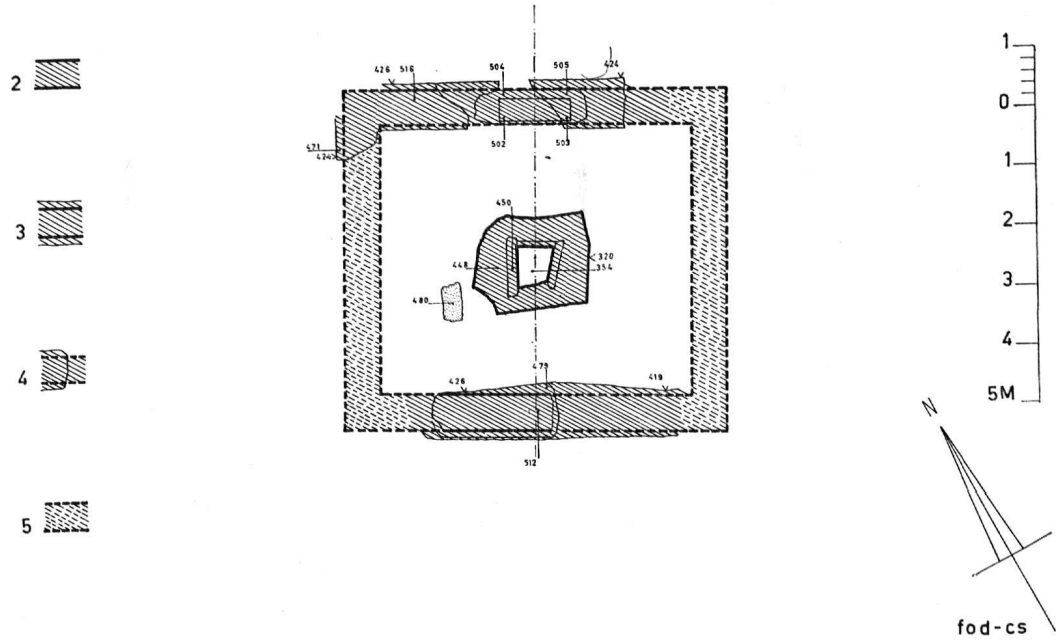

Fig. 2. Epoque I (a et b), plan. *2* Mur existant. – *3* Mur avec fondation, existant. – *4* Mur restitué (avec ou sans fondation existant. – *5* Tracé probable. – En pointillé, témoin de sol.

Entourant ce massif et ses abords immédiats existait un édicule dont le plan doit avoir été approximativement rectangulaire (figure 2), mais dont nous n'avons trouvé que des lambeaux d'importance inégale: la majeure partie des bases septentrionale et méridionale, et un fragment de la base occidentale, éléments que nous décrirons rapidement.

Le tronçon conservé au S.-S.-O. (planche 48 *d*), coupé à l'orient par une fondation V et à l'occident par une fondation VI, est formé d'une base de galets roulés moyens à gros (15 à 30 cm, jetés sans mortier dans une tranchée assez grossièrement tracée), portant un fragment du mur proprement dit, appareillé en petites pierres irrégulières, cassées au marteau et maçonnées convenablement. Epaisse de 80 à 90 cm, la base naît à 419–426 et s'élève jusqu'à 479–482: le fondement est dans les alluvions sèches, mais peu au-dessous des grasses. Epais de 60 cm, construit en laissant une petite retranche de chaque côté, le mur lui-même a été arasé à 512 par le chantier III.

Le tronçon conservé au N.-N.-E., coupé à l'orient par une fondation IV et à l'occident par la base d'un pilier posé en 1892, n'est pas absolument parallèle au premier décrit. Mais il est construit exactement de la même manière, avec sa fondation en galets et un reste de mur subsistant à l'occident; le fondement se situe à 424[30], et l'arase du lambeau de mur (due sans doute au chantier II) à 516. Au centre du témoin conservé, la fondation de galets porte un très gros seuil monolithique (planche 48 *b*), bloc long de 2 m, poli naturellement par l'érosion hydraulique ou glaciaire, taillé seulement en sa partie supérieure. Une même surface, artificiellement obtenue, forme la traverse saillante du seuil, longue de 122 cm et large de 10 cm, et aussi les deux plans latéraux, destinés à porter les piédroits, maintenant disparus, de la porte (cote générale de cette surface, la pierre étant un peu inclinée, 504–505). A l'intérieur, savoir au S.-S.-O. de la traverse, et sur la même

contenant des fragments de tuiles à rebords et de briques romaines. A l'intérieur de l'église, les bouleversements dus aux chantiers successifs ne permettent pas de voir l'ancien état de la stratigraphie au dessus de la couche d'alluvions grasses; mais le remplissage constaté autour du massif atteste que la couche à humus et briques existait, originellement, sur les alluvions grasses qui naissent elles-mêmes au niveau du sommet du caveau.

[30] La retranche marquant le sommet de la fondation est à 486–494.

longueur que celle-ci, une autre surface a été taillée à 2 cm plus bas, entamée à son tour, tout le long de la traverse, par une rainure large de 7 cm et profonde de 3 cm (planche 49 *b*, *c*). Aux deux extrémités de cette rainure, il n'y a pas de trous plus profonds, mais on remarque simplement l'usure causée par le mouvement des pivots sur lesquels tournaient les vantaux de la porte, en s'ouvrant vers l'intérieur du local.

Le tronçon conservé à l'O.-N.-O. est beaucoup plus petit que les autres, mais bien net. Il ne subsiste que la fondation de galets, naissant à 424, et détruite à 471 par le chantier VI; le bord oriental du tronçon a de plus été entamé par plusieurs sépultures superposées, dont la plus récente est la tombe N° 23 bis, de l'époque V[31] (planche 48 *e*,*f*).

Tout le reste de la paroi occidentale a disparu au chantier VI (voire peut-être par morceaux, dès l'époque III, pour déposer des morts), mais l'angle extérieur qu'elle formait avec la paroi septentrionale n'a été abîmé qu'en 1892, en fondant l'une des nouvelles colonnes de l'église. Quant au pan oriental de l'édicule, la fondation V (au travers de laquelle nous avons effectué un sondage) a entraîné sa destruction totale: seuls quelques galets, existant dans la maçonnerie V faite en général de pierres cassées au marteau, montrent que l'on a récupéré alors les éléments utilisables de la base I mis au jour en creusant pour établir la fondation V[32].

Attesté par un seul témoin demeuré en place à l'ouest du caveau central, le sol de l'édicule s'étendait à 480; il consistait en une couche de 7 à 9 cm de mortier jaunâtre et friable, sur un hérisson assez régulier de petites pierres.

Le plan que nous proposons (figure 2) montre clairement quelles sont les parties restituées à titre d'hypothèse. Pour la restitution, nous avons considéré que l'axe passant par le milieu du seuil et du caveau souterrain (axe qui servira ensuite à la chapelle II) est très vraisemblablement celui de l'édicule; puis nous avons reporté de part et d'autre de cet axe la distance qui le sépare de l'angle nord du bâtiment, tel qu'il se déduit de l'alignement des pans N.-N.-E. et O.-N.-O. partiellement conservés. Les vestiges des murs N.-N.-E. et S.-S.-O. n'étant pas parallèles, nous aboutissons à un rectangle approximatif.

La comparaison entre les maçonneries montre que le petit caveau est apparenté aux divers murs romains signalés dans les environs, jusqu'au verger de la cure, et que l'édicule rectangulaire n'est pas du tout de la même main. Ce dernier paraît bien avoir été créé pour abriter le caveau qui a déterminé son orientation et sa forme un peu allongée[33]. Le niveau du sol extérieur qui, d'après le seuil, se trouvait vers 490 à 500, conviendrait encore à l'état romain des lieux. Il y aurait donc deux étapes, Ia et Ib, relativement proches l'une de l'autre.

Epoque II

Le chantier II (figure 3) allonge l'édicule I jusque sous la troisième travée de la nef actuelle.

De cet allongement subsiste une abside que l'on a visiblement voulu centrer sur l'axe de l'édicule I et, à l'occident, une maçonnerie rectiligne, implantée en biais, et reliant l'abside à la face septen-

[31] La tombe N° 23 bis a pour extrémité (aux pieds) la face S.-S.-O., retouchée au mortier, de la fondation du mur septentrional I. Le reste du cadre consiste en un mur maçonné dont il subsiste une partie à l'occident (entamant la face des fondements du mur O.-N.-O. de l'édicule I), et toute la partie orientale avec l'amorce du retour à la tête de la tombe (éléments épargnés lors de la pose de la maçonnerie VI). Le fond de la tombe N° 23 bis est à 424; le muret contient des dalles provenant sans doute de la destruction d'une sépulture plus ancienne, au même endroit (avec fond à 408).

[32] La fouille des terres voisines montre d'ailleurs que le côté oriental de l'édicule ne se trouvait ni à l'E.-S.-E., ni à l'O.-N.-O. de la fondation V.

[33] L'examen des maçonneries exclut que le caveau et l'édicule soient contemporains, ou encore que le caveau fasse partie de l'édifice II (si l'axe de celui-ci passe sur le caveau, c'est simplement parce que ce dernier était au milieu de l'édicule que prolongea le chantier II). Enfin, il nous paraît invraisemblable que le caveau se trouve par hasard, comme un vestige oublié dans le sol, juste dans l'axe du seuil et au milieu entre les deux murs conservés de l'édicule.

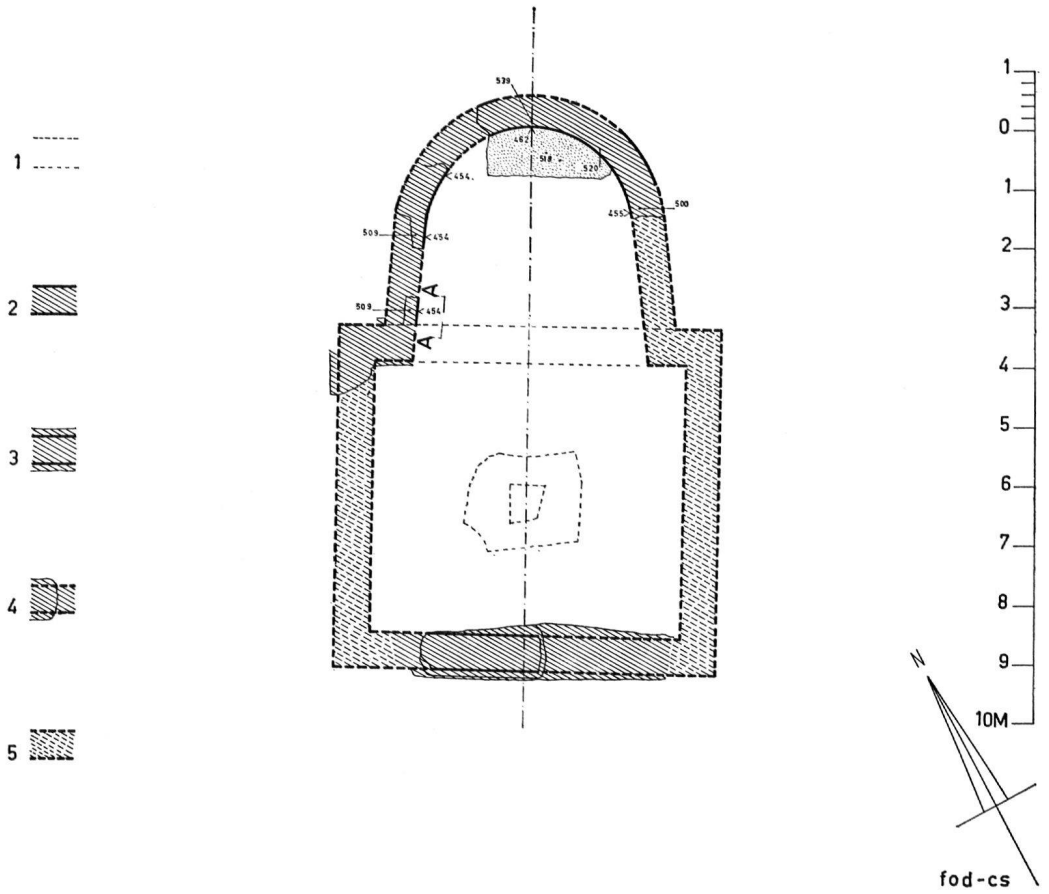

Fig. 3. Epoque II, plan. *1* Rappel du plan de l'Epoque I. – *2* Mur existant. – *3* Mur avec fondation, existant. – *4* Mur restitué (avec ou sans fondation existant). – *5* Tracé probable. – En pointillé, témoin de sol.

trionale de l'édicule[34]. Le dispositif oriental manque, le mur étant rompu à la fin de la courbe absidale[35] (planche 49 *d*, *e*).

L'unité de la partie conservée, encore qu'entamée plus ou moins profondément par les tombes N° 31, 39, 40 et 41, est évidente. Il s'agit, sauf à l'extrémité de l'abside où l'arase est plus haute, uniquement de fondations, naissant à 454–464 dans les alluvions grasses, à un niveau nettement supérieur à celui des bases I auxquelles elles viennent simplement se coller (figure 4). Epaisses de 50 cm, les maçonneries II s'appuient sur une ou deux couches de petits galets roulés, posés sans mortier, puis sont faites de petites pierres cassées, avec mortier jaunâtre, moins résistant que celui de l'édicule[36]. L'arase varie de 499 à 539[37].

La liaison avec l'édicule I, subsistant, s'est faite probablement en détruisant sa paroi septentrionale; mais les niveaux d'arase et les modifications ultérieures se situent trop bas pour que nous puissions

[34] Ce plan est sûr, malgré les dégâts commis en creusant les tombes N° 31, 39, 40 et 41. – Nous avons constaté de façon certaine la jointure capitale, qui prouve que les restes de l'édicule et ceux de l'abside appartiennent bien à deux époques différentes. La partie du mur II laissée debout en aménageant la tombe N° 31 venait se coller contre le haut de la fondation et le mur lui-même de l'époque Ib. En raison de sa fragilité et surtout de l'important bétonnage nécessité par la base de colonne voisine, nous n'avons pas pu maintenir ce témoin (figure 4).

[35] Quelques petits galets, identiques à ceux que l'on voit, posés sans mortier, à la base des fondations II, se trouvent mêlés aux matériaux utilisés pour établir la base occidentale de la tour IV voisine. Il est donc très probable que le chantier IV a arraché les fondements du mur qui nous manque.

[36] La hauteur moyenne des assises maçonnées est de 8 à 10 cm.

[37] Aux points les plus bas, l'arase résulte de la pose, puis de l'arrachement des piliers VI (détruits en 1892).

avoir une pleine certitude. Toutefois, le biais du mur rectiligne reliant l'abside à l'édicule (figure 3) fait penser que le «chœur» s'ouvrait largement sur la «nef».

Le sol intérieur, à 518, n'était bien conservé que dans la partie centrale de l'abside, touchant au mur[38]. Il consistait en une couche très régulière de 8 cm d'argile jaunâtre et collante, de grain très fin, pure sauf quelques miettes de mortier et de brique. Comme nous n'en avons trouvé aucun témoin plus au S./S./O., il est probable que ce sol s'étendait à ce niveau jusqu'à la paroi méridionale de l'édicule I, en passant par dessus le seuil inutilisé; et que, sur l'aire de l'édicule, la pose du sol III (504–505) a détruit le sol II. Nous n'avons découvert aucune trace d'autel[39].

Vu la faiblesse des murs, la couverture était sans doute sur simple charpente, même à l'abside. En raison des dimensions restreintes du bâtiment, la charpente pouvait ne reposer que sur les parois, sans supports intermédiaires.

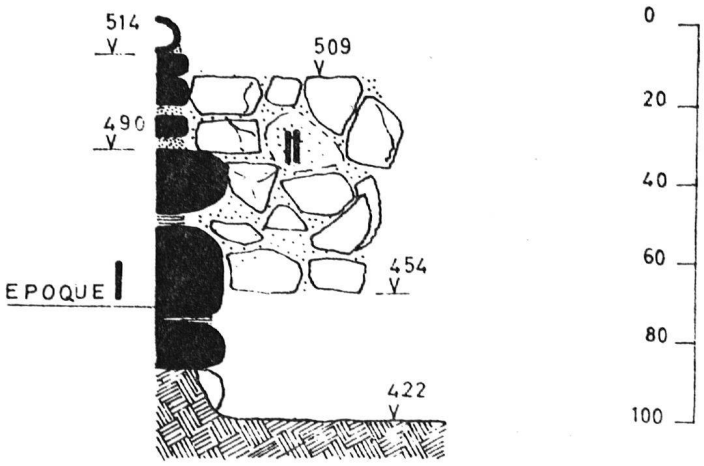

Fig. 4. Jointure du mur II avec le mur septentrional de l'édicule I (vue de l'Est-Nord-Est). Le parement du mur I est en coupe; le mur II est vue de face.

Au plan (figure 3), nous avons restitué le côté oriental du «chœur» par symétrie avec l'occidental: la rupture de mur à l'extrémité de la courbe absidale ne laisse guère d'autre possibilité. Malheureusement, le chantier IV, responsable des dégâts dans cette région, a détruit aussi la partie du mur septentrional I contre lequel on aurait pu trouver l'attache de la paroi orientale du «chœur». Naturellement, notre restitution de la nef n'est que la reprise de l'hypothèse vraisemblable adoptée pour le plan de l'édicule I. Le plan ne porte aucune annexe à l'édifice II, car nous n'avons pas de certitude à ce sujet. Il faut toutefois attirer l'attention sur la fondation occidentale du local latéral de l'église III, du côté de l'Evangile: elle présente un biais bizarre sous le mur III qu'elle supporte, et se trouve presque parallèle au mur reliant l'abside II à l'édicule I du côté occidental. Il se pourrait qu'elle soit le dernier reste d'une annexe de la chapelle II, mais nous ne disposons pas d'éléments assez sûrs pour nous montrer plus affirmatif.

Epoque III

Enveloppant les restes de l'édifice II, l'église III se trouve sous les 3e, 4e et 5e travées de la nef et déborde sous les bas-côtés, surtout à l'occident (figure 5).

Les fondations naissent dans les alluvions grasses, de 457 à 493, plus bas à l'O./N./O. qu'à l'E./S./E., mais bien peu profond pour se garantir du gel qui pouvait affecter les couches supérieures

[38] Les dernières traces, vers le S./S./O., arrivaient près de l'entrée de l'abside II, dans sa partie orientale.

[39] A l'époque II appartiennent les tombes N° 16 et 25, placées dans l'axe, et la tombe N° 24, à l'occident du N° 25; si, comme il semble, la tombe N° 33, placée elle aussi dans l'axe, remonte à l'époque II, il n'y avait plus de place dans l'édifie pour un autel fixe.

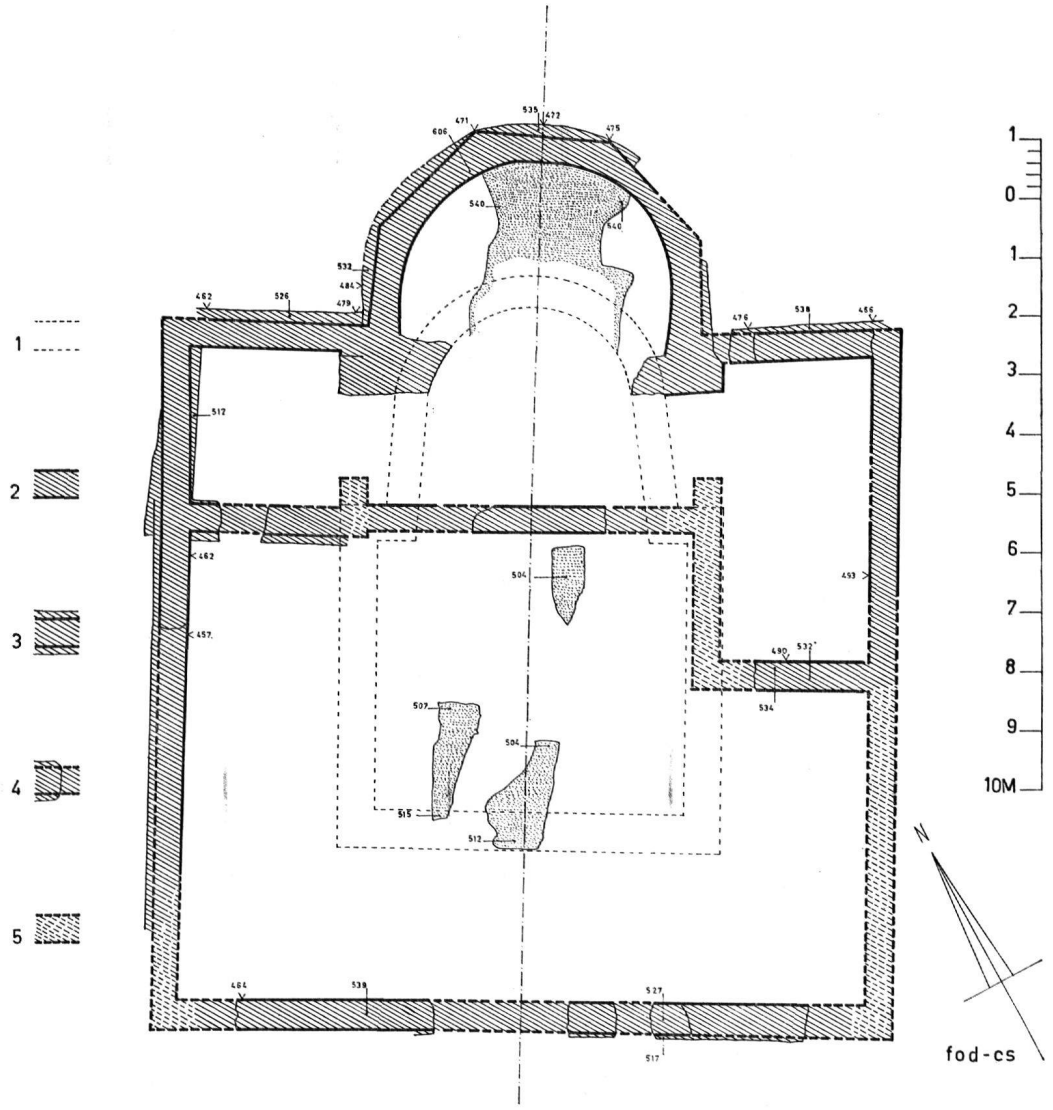

Fig. 5. Epoque III, plan. – *1* Rappel du plan de l'Epoque II. – *2* Mur existant. – *3* Mur avec fondation, existant. – *4* Mur restitué (avec ou sans fondation existant). – *5* Tracé probable. – En pointillé, témoins de sol.

du sol extérieur[40]. Epaisses de 65 à 75 cm, convenablement maçonnées, elles portent, à 508–538, sur une retranche généralement externe, les murs proprement dits (planche 49 *a*, *f*), mesurant environ 50 cm d'épaisseur[41].

L'unité du plan (figure 5) que nous allons décrire est garantie par la continuité matérielle qui lie entre eux plusieurs des éléments, par la similitude de mortier, d'appareil et de niveau qui permet de leur rattacher les éléments isolés par des remaniements ou destructions ultérieurs, et par la logique cohérence de l'ensemble.

L'axe longitudinal de l'édifice II, prolongé dans les deux sens, devient celui de l'église III, qui semble avoir été bâtie de manière à conserver le plus longtemps possible, durant le chantier, les services rendus par le vieux bâtiment. En effet, les fondations de la nouvelle abside viennent se coller à celles du chevet II, mais ne sont pas liées aux bases de tout le reste de la construction neuve:

[40] Le niveau du sol extérieur, à en juger par les retranches sur fondations, variait de 510 à 540 environ.

[41] Les assises du mur, assez bien réglées, faites d'un mélange de petits galets et de pierres cassées, ont une hauteur moyenne de 10 à 12 cm. Le mortier contient assez fréquemment des miettes de briques ou autre terre cuite.

celles-ci ont manifestement été posées en seconde étape du chantier. Aurait-on bâti d'abord l'abside III, démoli l'ancienne et raccordé provisoirement le neuf et le vieux, puis avancé le travail autour de l'édifice II avant de le détruire complètement[42]?

L'abside, tracée extérieurement à cinq pans inégaux, sur une fondation curviligne, et intérieurement en demi-cercle à peine outrepassé, fait saillie de la façade septentrionale. Tout le reste de l'église se présente au dehors comme presque carré (12 m selon l'axe longitudinal par 12,50 m en travers).

L'intérieur, long en tout de 14 m, est subdivisé en plusieurs espaces. La partie septentrionale, plus spécialement affectée à la célébration liturgique, comprend au centre l'abside, précédée, jusqu'au chancel, d'un espace un peu plus large flanqué de deux petits locaux. A l'entrée de l'abside, nous avons trouvé deux fondations latérales en retour vers l'axe de l'église: elles semblent avoir porté les piédroits d'une arcade déterminant une ouverture moins large que le diamètre de l'abside. Ainsi aurait été soulignée la distinction entre le sanctuaire et l'avant-chœur rectangulaire situé entre les deux locaux latéraux. Le premier de ceux-ci, du côté de l'Evangile, mesure intérieurement 2,50 par 2,60 m; c'est selon l'alignement de sa paroi méridionale qu'est construit le chancel. Le second, du côté de l'Epître, est un rectangle allongé contre le gouttereau oriental, et mesurant à l'intérieur 5 m par environ 2,50 m[43]; il dépasse largement l'alignement du chancel.

D'après ce qui subsiste de ses murs, le local carré ne pouvait avoir d'accès que par l'espace rectangulaire précédant l'abside: partout ailleurs, en effet, les vestiges sont assez élevés pour démontrer qu'il n'y avait pas de porte. L'ouverture, probablement en forme d'arcade, mesurait au moins 140 cm de largeur: elle était limitée au N.-N.-E. par le prolongement du mur marquant l'entrée de l'abside; au S.-S.-O., l'implantation d'une colonne, en 1892, a fait entièrement disparaître les témoins possibles, mais il est très vraisemblable que l'arc retombait sur un pilier adossé au mur méridional (voir la restitution que nous proposons en plan). Au bas de l'ouverture, nous n'avons retrouvé aucune trace de seuil ni de fondation. De tels éléments n'ont jamais existé ici: en effet, le témoin du piédroit N.-N.-E. ne présente aucune trace d'arrachement, et la tombe N° 29 pénètre de l'O.-N.-O. sous l'arcade.

Sur le local rectangulaire de l'orient, profondément modifié et abîmé par les chantiers IV et V, il est plus difficile de se prononcer. La base maçonnée découverte à l'extrémité N.-N.-E. de la face occidentale n'a pas subi d'arrachement, et montre que l'on se trouve devant un dispositif d'ouverture large, probablement symétrique à l'accès du local carré de l'occident. Le fait que le chantier IV posera là non un doublage comme au N.-N.-E. et à E.-S.-E., mais un mur neuf depuis la naissance des fondations, comme au S.-S.-O., confirme l'absence de fondations sous l'ouverture III, de ce côté (comme nous l'avons constaté pour l'entrée du local carré). Quant à la partie du local rectangulaire faisant saillie au-delà du chancel, sa disposition suggère qu'elle avait aussi un débouché, mais sur la nef, sans que l'état actuel des vestiges permette aucune précision.

Les destructions opérées par les chantiers IV et VI empêchent de savoir quelle était l'élévation du chancel[44] fondé sur les restes du mur septentrional de l'édicule I et sur son seuil (planche 48 *b*).

Toute la partie méridionale de l'église est sans doute attribuée à l'assistance. Des supports peuvent y avoir déterminé une division tripartite selon les proportions données par l'avant-chœur et les deux locaux latéraux; mais aucun vestige n'en subsiste[45].

[42] Cette méthode de travail aurait permis d'utiliser un temps l'édifice II, allongé par l'abside III provisoirement couverte?

[43] Toute la paroi occidentale, y compris les fondations, a disparu lors des chantiers IV et V; nous pensons qu'elle était fondée sur les restes du mur oriental de l'édifice II.

[44] La faible épaisseur de la base semble indiquer que le chancel ne montait pas très haut; comme nous le verrons plus loin, à propos des sols, la porte était sans doute assez étroite, et ménagée dans l'axe de l'église.

[45] Les bases de ces supports peuvent avoir été très légères, et abîmées par les chantiers V et VI. Il est certain qu'il n'y avait pas de fondations continues, car la muraille méridionale de l'église III, bien attestée aux endroits importants, ne porte trace ni d'amorce, ni d'arrachement.

L'entrée du bâtiment se trouvait vraisemblablement au milieu de la façade méridionale: mais ce tronçon a été complètement arraché par des travaux ultérieurs, dernièrement en 1892.

La faiblesse des bases et des murs indique une construction basse et peu chargée, sans doute couverte sur une simple charpente. Celle-ci, en raison de la porté intérieure assez considérable dans la partie méridionale (11,50 m), a probablement nécessité des appuis intermédiaires marquant peut-être une division entre nef et collatéraux.

Les témoins de sol montrent une couche de 10 à 12 cm de mortier rose, farci de brique concassée en éléments de 1 à 3 cm, sans empierrement de support; une très mince surcharge, à la brique pulvérisée, affinait la surface et lui donnait une teinte rouge plus nette. Cette technique est une imitation peu solide et assez maladroite des dalles de béton dont d'excellents modèles existaient à quelque 30 m au S.-S.-O., dans l'établissement romain[46].

Du fond de l'abside jusqu'au chancel, et sans doute aussi dans les deux locaux latéraux, le niveau du sol était à 540[47]. Dans le reste de l'église, il s'étendait plus bas, à 504–515[48] (plusieurs témoins, seulement sur l'aire de l'ancien édicule I, comme si, à la périphérie, l'on s'était contenté de terre battue). Les marches nécessaires (deux probablement) pour relier ces deux niveaux différents devaient se trouver devant le centre[49] de la face méridionale du chancel[50].

De l'autel, aucun vestige n'a subsisté. Il pourrait s'être trouvé dans l'axe, juste sur l'arase de l'abside II: le fait que le vieux mur soit coupé à la cote 539 montre que l'on n'avait pas l'intention de faire passer par là les 10–12 cm de mortier du sol 540 et suggère que l'emplacement était occupé par un autel convenablement fondé sur la maçonnerie arasée[51].

Epoque IV

Le chantier IV transforme la région du chevet et les sols de l'église III (figure 6).

A l'abside, les maçonneries nouvelles reposent sur le sol III (à 540) et sur l'arase de l'ancien mur de chevet (à 606) (figure 7). Dans l'ancien local rectangulaire oriental III, elles naissent vers 430 dans la couche d'alluvions sèches; les faces destinées à être vues sont très proprement construites, avec les joints marqués au fer[52]. Un certain souci d'économie est toutefois démontré par le recours, dans les deux transformations, à la technique du doublage d'anciens murs.

L'unité des travaux décrits ci-dessous est garantie par la similitude des méthodes employées, et par les rapports entre le nouveau sol et les murs transformés ou rebâtis[53].

[46] Il est possible que ces dalles romaines aient été encore visibles dans la villa remaniée, ou que des morceaux aient attiré l'attention quand on creusait; mais il se peut aussi qu'il s'agisse d'une transmission locale de la technique, de maçon à maçon, sans imitation immédiate des modèles originaux.

[47] Adhérant au fond de l'abside, le sol III est coupé, près de l'entrée de celle-ci, par la maçonnerie portant les marches IV. De là jusqu'au chancel, aucun témoin ne subsiste: cela s'explique par le fait que le sol IV a été posé ici plus bas que n'était le sol III (si celui-ci avait existé à 505 environ, comme au-delà du chancel, quelque vestige en aurait subsisté sous le sol IV). – Dans le local latéral O.-N.-O., aucun lambeau de sol III n'a subsisté; mais la retranche sur fondation, à 508–512, suggère un niveau semblable à celui du chœur; pour le local oriental, nous n'avons pas d'indication sûre.

[48] Cette irrégularité du niveau pourrait être due en partie à une faiblesse du terrain sur d'anciennes tombes? Le fait que le sol soit réduit à des lambeaux sans continuité rend impossible toute explication certaine. Le sol III passait encore par dessus l'arase du mur méridional de l'édifice II.

[49] La tombe N° 26, dont les pieds arrivaient près du chancel et dont le couvercle était lié aux témoins du sol III, renvoie au centre toute possibilité de situation pour l'escalier; celui-ci, probablement construit sur l'axe, n'aurait pas excédé 150 cm de largeur (aucun vestige n'en était conservé).

[50] Quelques-unes des tombes découvertes faisaient certainement partie de l'église III: ce sont notamment les N° 39, 40 et 41, dans l'abside (elles entamaient les vestiges II et se trouvaient abîmées et en partie recouvertes par les travaux du chantier IV). Les restes de leur mobilier permettront d'estimer plus facilement la date de l'église (cf. *infra*, p. 137).

[51] Toute cette région a été remaniée aux époques IV et V, par les travaux concernant l'autel et les marches du chœur.

[52] La hauteur moyenne des assises est de 13–15 cm.

[53] Le sol IV relie le doublage de l'abside au sommet des marches, et le bas de celles-ci à la paroi occidentale de la tour, devant la porte.

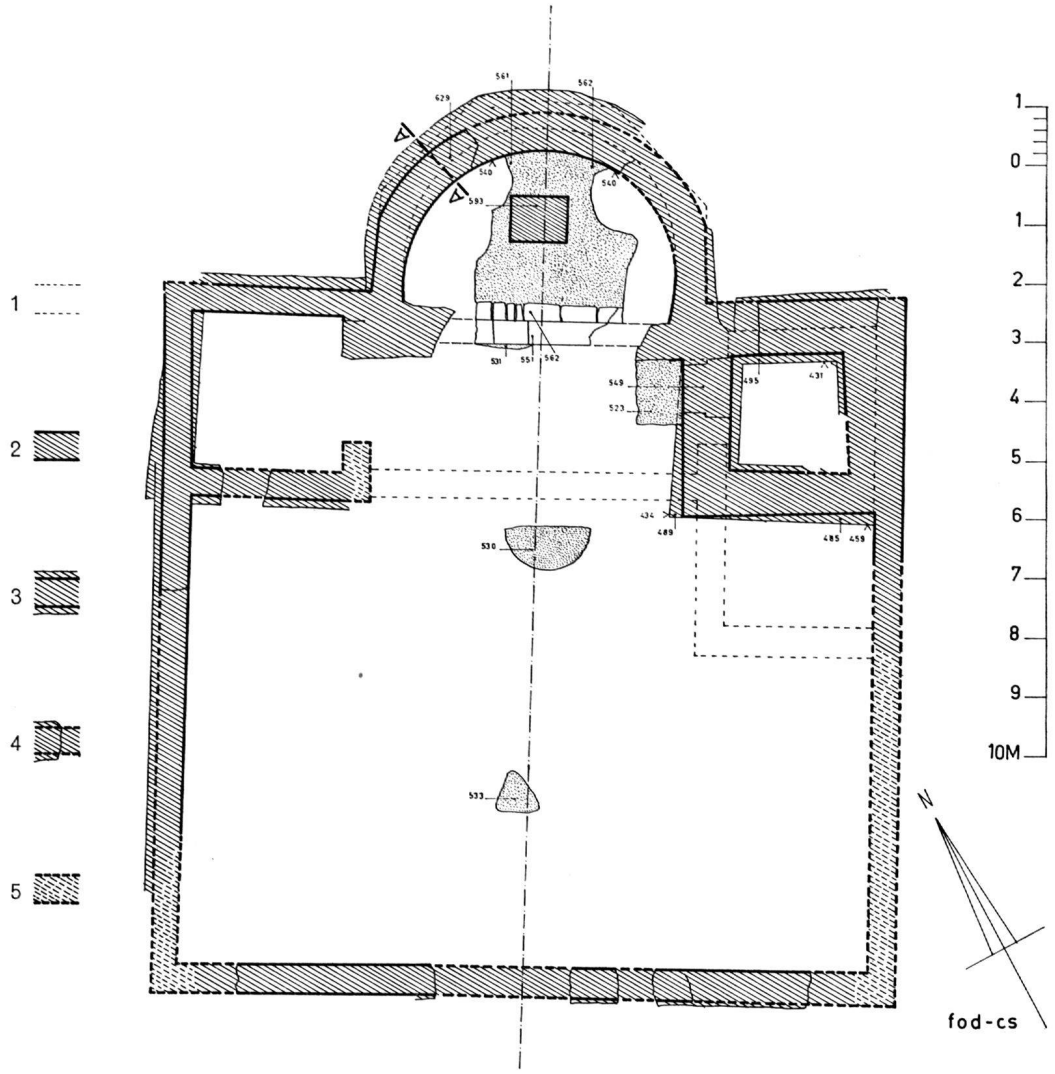

Fig. 6. Epoque IV, plan. – *1* Rappel du plan de l'Epoque III. – *2* Mur existant. – *3* Mur avec fondation, existant. – *4* Mur restitué (avec ou sans fondation existant). – *5* Tracé probable. – En pointillé, témoins de sol.

L'abside III est arasée au niveau 606, et l'on renforce la partie épargnée en lui collant, à l'intérieur, un doublage en forme de croissant (épais au maximum de 40 cm), fondé sur le sol III (planche 50 *c*). Plus haut, en laissant à l'extérieur une faible retranche, la nouvelle maçonnerie forme une abside curviligne sur ses deux faces, épaisse de 68 cm, et dont le chantier VI n'a laissé qu'un petit témoin au nord-ouest (arasé à 629). Les deux extrémités de la muraille absidale III ont été conservés, au moins dans la partie inférieure qui subsiste encore, et font à la courbe extérieure IV deux aboutissements rectilignes contre le corps de l'église. Avec eux, l'ancien arc d'entrée du sanctuaire paraît bien avoir été gardé: la manière dont le chantier IV, en opérant les modifications voisines, a respecté les deux côtés de l'entrée de l'abside III, est à ce propos suggestive.

Le local rectangulaire III (du côté de l'Epître) est complètement transformé. La paroi méridionale est rasée à 532–534 et le dispositif de la face occidentale disparaît, sauf le piédroit N.-N.-E. de l'arcade ouvrant sur l'avant-chœur (ménagement dû, vraisemblablement, au désir de conserver l'ancien arc à l'entrée de l'abside rénovée). Un nouvel espace, plus restreint, est alors créé au moyen d'un doublage épais de 45 à 55 cm, appliqué aux faces internes N.-N.-E. et (en partie) E.-S.-E., et de la construction, sur une base épaisse de 100 à 110 cm entièrement neuve (contenant

des débris de sol III), des murs S.-S.-O. et O.-N.-O., épais de 80 cm (planche 50 *e*). Dans la paroi occidentale, avec seuil à 549, on ménage une porte étroite (85 à 90 cm) avec vantail pivotant vers l'orient: le piédroit méridional, seul conservé, et seulement en partie, est pourvu d'une battue où venait s'appliquer la porte fermée. On observera que la maçonnerie de ce mur, depuis la naissance de la fondation jusqu'au niveau du seuil, finit au N.-N.-E. en s'appliquant contre la face méridionale du mur III. Ce contact, encore visible dans la partie inférieure, et attesté dans la partie supérieure par la technique du mur IV sur la hauteur où le mur III a été enlevé par le chantier VI, est l'une des preuves que l'entrée de l'abside III a été conservée par le chantier IV (planche 49*e* et 50*d*).

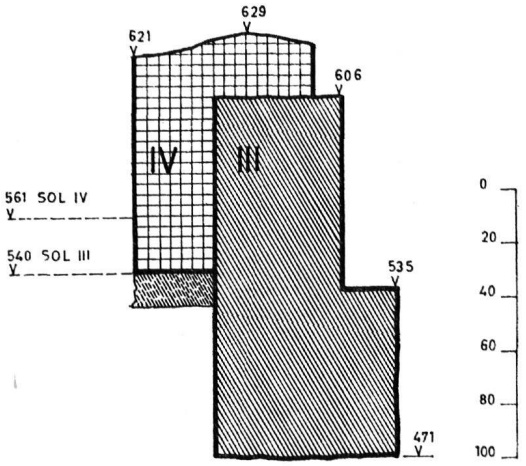

Fig. 7. Profil en A-A (cf. figure 6). Appui de la maçonnerie de l'abside IV contre et sur la souche arasée de l'abside III.

Le local décrit avait extérieurement les mêmes dimensions que son symétrique de l'occident[54]; mais, vu l'épaisseur des murs (80–95 cm), l'espace disponible à l'intérieur se trouvait fort réduit. Toute la place existant en sous-sol, entre les fondations, est aménagée dès l'origine en deux tombes très soignées, séparées par des dalles verticales et couvertes d'autres dalles appuyées sur les retranches (à 495).

En transformant si radicalement le local oriental, le maître d'œuvre n'a pas seulement manifesté un penchant pour la symétrie: la puissance donnée aux bases et aux murs indique évidemment l'intention de bâtir une petite tour. En outre, l'aire destinée à l'assistance se trouvait légèrement agrandie.

Le chancel III, détruit à son extrémité orientale (en même temps qu'une partie des fondations I sur lesquelles il reposait) pour établir les bases de la tour, n'a pas été réparé. Ce détail indique suffisamment que l'ancien chancel ne subsista pas dans l'église IV. Peut-être la partie conservée de ses bases, au ras du sol[55], servit-elle à supporter une clôture légère, qui ne nécessitait pas de fondation continue?

Le chantier IV a refait tous les sols de l'église, en modifiant les niveaux.

Dans l'abside, le nouveau sol s'étend à 562 (planche 50*c*). La surface peinte en rouge, il consiste en un hérisson de pierres moyennes, dressées, liées et couvertes de mortier gris; le tout repose sur une couche de masure et de débris provenant des démolitions IV et étendue sur le sol III. A l'entrée de l'abside, le sol IV aboutit à deux marches de dalles sur maçonnerie[56].

[54] Le local occidental III demeure en service, comme le prouve l'arase de son mur méridional (548), manifestement trop haute pour laisser passer le sol IV (qui s'étend vers 530). Toute la partie méridionale de l'église III survit aussi.

[55] L'arase actuelle (526) est due au chantier V, en fondant le dallage circulaire.

[56] Abîmées aux deux extrémités par la pose des piliers VI, puis par l'arrachement des supports en 1892, les marches s'étendaient sans doute, à l'origine, sur toute la largeur de l'entrée de l'abside.

Dans la tour, aucune trace du sol ne subsiste; les joints marqués au fer descendent jusque dans les tombes, sans rien nous apprendre. Les niveaux possibles varient de 549 (seuil de la porte) à environ 505 (sur les couvercles des tombes jumelles); comme il est très probable qu'une couche de terre contribuait à isoler les sépultures, le sol devait s'étendre vers 535–540[57].

Dans le local carré III, aucun témoin ne subsiste.

Au pied des marches soulignant l'entrée de l'abside, le sol IV reprend, à 531, toujours construit selon la même technique, et peint en rouge. Mais, jusqu'aux vestiges du chancel III, il repose directement sur la terre parsemée ici et là de miettes provenant de la destruction du sol III qui était à un niveau supérieur[58].

Plus loin, vers le S./S./O., mais seulement dans la bande centrale de l'église, le même sol est attesté, vers 530, par plusieurs restes; comme dans l'abside, on trouve en dessous le sol III couvert d'environ 13 cm de débris. Sur les côtés de l'église, on a peut-être admis la simple terre battue.

La base de l'autel (arasée à 593 par le chantier VI) est un massif de maçonnerie soignée fondé sur le sol III; elle mesure en plan 80 cm par 97 cm. La pierre et le mortier des joints sont peints en rouge.

Conservant les murs minces de l'époque précédente, le corps de l'église était sans doute couvert sur charpente; le problème des éventuels supports intermédiaires se pose comme au sujet de l'église III, et demeure sans solution certaine. L'abside reconstruite peut avoir reçu une voûte en cul de four[59].

Epoque V

Le chantier V, transformant surtout la partie méridionale et les sols, allonge l'église IV jusque sous le clocher actuel (figure 8).

Les nouvelles maçonneries ressemblent beaucoup à celles de l'époque III, mais sont en général moins soignées; le désordre est sensible dans les fondations[60] (planche 51 *a*, *c*).

L'unité des travaux à décrire est garantie par les continuités de maçonneries, leurs rapports avec les sols et les coupures de murs antérieurs[61].

Le mur frontal III est rasé à 539[62]; aux extrémités, on l'arrache, jusqu'à la fondation elle-même, en creusant pour poser les bases des nouveaux gouttereaux. En effet, les murs latéraux de l'église III, en partie démolis, surtout l'oriental, sont reconstruits et allongés jusqu'à une nouvelle façade méridionale[63]. La longueur interne de l'église est ainsi portée à 18 m, et l'espace destiné aux fidèles augmente sensiblement.

[57] Certes, il arrive que les couvercles des tombes soient au ras du sol, sans couverture de terre (par exemple le N° 26, de l'époque III). Mais il est évident que l'on ne sautait pas d'un seuil 549 à un sol 505 (il n'y a aucune trace de marches).

[58] Le seuil de la porte de la tour, à 549, indique que l'on aurait prévu, d'abord, de garder ici un sol proche du niveau III.

[59] Le désir de voûter expliquerait la technique de reconstruction, qui cherchait manifestement à obtenir une épaisseur de mur plus considérable.

[60] La ressemblance des maçonneries avec celles de l'époque III s'explique sans doute par la réutilisation d'anciens matériaux récupérés en démolissant en partie la région méridionale de l'église III. Hauteur moyenne des assises: environ 11 cm. Les fondations naissent de 449 à 466, dans les alluvions grasses.

[61] Le sol V est bien attesté comme surcharge du sol IV, notamment au milieu de l'église. Dans le bas-côté oriental, il établit la liaison entre le gouttereau E./S./E. et la fondation continue des piliers; dans la partie méridionale de l'église, il est le seul à s'étendre assez haut pour passer sur l'arase de la façade méridionale de l'église III, servant encore à l'époque IV. Une fine couche de poussière blanche, déposée sur le sol IV au cours du chantier V, montre que la fondation continue des piliers fut construite dans la première partie des travaux.

[62] Cette arase est trop haut pour un allongement à l'époque IV, et trop bas pour l'époque VI.

[63] Le gouttereau V de l'orient est bien net, reconstruit à neuf depuis le clocher IV (ce n'est sans doute qu'en fondation, qu'un petit tronçon du gouttereau III a été conservé là) jusqu'à la nouvelle façade méridionale. Le gouttereau V de l'occident a utilisé autant que possible le mur III et, plus au midi, a été largement refait à l'époque VI, en même temps qu'une partie de la façade méridionale. – L'arase complète des deux extrémités de la façade méridionale III, fondations comprises, n'a été suivie d'aucune réparation: le fait montre que cet ancien mur n'a pas été conservé comme paroi de narthex dans l'église V, mais a été complètement sacrifié.

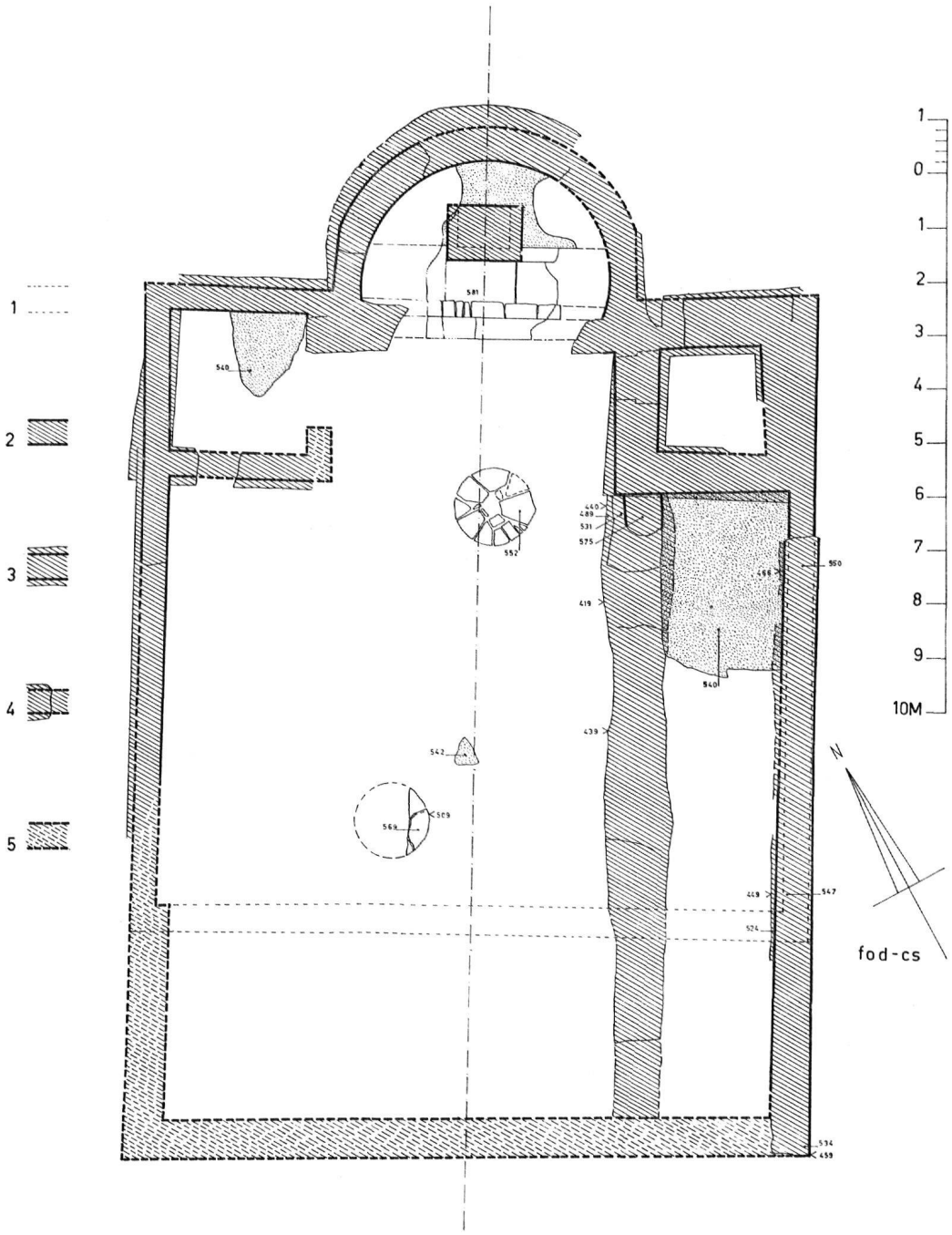

Fig. 8. Epoque V, plan. – *1* Rappel du plan de l'Epoque IV. – *2* Mur existant. – *3* Mur avec fondation, existant. – *4* Mur restitué (avec ou sans fondation existant). – *5* Tracé probable. – En pointillé, témoin de sol.

De l'angle S.-O. de la tour IV à la nouvelle façade méridionale, parallèlement au gouttereau oriental, une fondation continue est jetée dans une fosse grossièrement creusée (planche 51 *a*). Naissant à 419–440, dans les alluvions sèches, elle entraîne la disparition des bases de la face orientale de l'édicule I. Epaisse de 90 à 135 cm, elle n'a pas porté un mur continu, mais des piliers de maçonnerie dont le nombre et le site exact ne peuvent plus être déterminés[64].

[64] Il est possible que le morceau de massif maçonné existant sur l'extrémité septentrionale de la fondation et portant un enduit qui va ensuite tourner pour couvrir la face méridionale de la tour IV (par dessus les anciens joints marqués au fer),

L'on s'attendrait à trouver un pareil dispositif posé symétriquement à l'occident, mais aucune trace n'en existe. De toute vraisemblance, il n'y a jamais eu de bases de piliers V de ce côté de l'église[65].

L'importance donnée aux fondements de l'unique rang de piliers indique l'intention de leur faire porter une charge assez considérable. Exista-t-il un bas-côté oriental avec tribune, par dessus lequel le corps de l'église aurait pris jour? Faute d'indices, il serait bien téméraire de se prononcer.

La partie septentrionale de l'église, à savoir l'abside, le local carré du côté de l'Evangile et la tour du côté de l'Epître demeurent en service dans l'édifice V.

Le chantier comprend aussi une réfection des sols.

Dans la partie centrale de la nef et dans le bas-côté oriental, plusieurs témoins du sol V subsistent: il s'agit d'un hérisson de pierres verticales moyennes, liées d'un mortier rosâtre, parfois brunâtre, de mauvaise qualité. Etabli à 540–542, ce sol arrivait devant l'abside à mi-hauteur de la première marche IV.

Afin de maintenir une dénivellation satisfaisante, un gradin de maçonnerie couverte de dalles est ajouté sur le sol IV de l'abside, devant l'autel. Dans le reste du chœur, peu visible, l'ancien sol demeure en usage.

Au rez de la tour, nous n'avons pas de témoin; en revanche, le sol V est attesté dans le local carré occidental, à 540.

Sans doute en raison de l'allongement de l'église, on agrandit l'autel IV en lui joignant de tous côtés (sauf au N.-N.-E. où le mur était trop proche) un doublage de mauvaise maçonnerie, épais de quelque 20 cm, fondé sur le sol IV. Pour finir la rénovation du chœur, un enduit blanc, soigné, est appliqué tant à la nouvelle base d'autel qu'à la paroi intérieure de l'abside[66].

Outre la base d'autel, nous avons trouvé deux autres témoins de l'aménagement liturgique.

Le premier, près de l'axe longitudinal de l'église, était posé à peine au S.-S.-O. d'une ligne fixée par les parois méridionales du local carré III et de la tour IV. Il s'agissait d'un dallage circulaire (planches 47 *a*, *b* et 51 *d*) assez grossier, mais soigneusement bordé de petites pierres dressées et fixées au mortier blanc; dominant de 10 à 12 cm le sol V, et fondé sur un empierrement particulier[67], ce lieu circulaire placé aux confins de la nef et du chœur est très vraisemblablement une traduction rustique de l'ambon. Un vide laissé au centre du dallage a pu recevoir un élément vertical portant le lutrin.

Le second, situé presque au milieu de l'espace compris entre le rang de piliers et le gouttereau occidental, et entre la paroi méridionale et l'entrée du chœur, avait été gravement entamé par les travaux VI. On reconnaissait toutefois le tiers oriental d'un dallage arrondi, à 569. Dominant donc de quelque 25 cm le sol V, ce dallage était porté par un massif maçonné de même forme, fondé à 509[68]. L'importance donnée à cette base indique qu'elle a porté, en plus du dallage, un élément de poids: mais nous ignorons de quoi il s'agissait[69].

La couverture de l'église V était sur simple charpente; malgré le rang de piliers, sa forme reste impossible à définir.

soit le vestige du dernier pilier, adossé à la tour. Mais diverses surcharges, la pose des piliers VI et leur arrachement en 1892, empêchent de connaître l'implantation des supports V.

[65] Les tombes subsistant sur l'alignement de la paroi orientale du local carré III, c'est-à-dire dans la bande de terrain où aurait existé une fondation continue V symétrique à celle de l'occident, montrent bien que l'absence d'un long mur à piliers V n'est pas imputable à une destruction par le chantier VI, qui a travaillé tout près de là.

[66] C'est aux endroits protégés par ces doublages et par ces enduits que la peinture rouge IV avait subsisté et a pu être reconnue.

[67] Le profil du terrain sous l'empierrement qui supporte les dalles montre que les restes du chancel III furent alors mis définitivement hors d'usage; ils ne servirent même plus de fondation à quelque légère clôture.

[68] La courbe conservée convient à un diamètre total de 140 cm.

[69] La surface disponible sur ce massif, soustraction faite de la marche dallée large de quelque 30 cm, paraît trop faible pour des fonts baptismaux, généralement très massifs; mais on ne saurait écarter absolument l'hypothèse.

Epoque VI

Le chantier VI reconstruit toute l'église, en partie sur les fondations anciennes, avec allongement jusque sous la première travée actuelle (figure 9).

Dans la partie septentrionale, où elles sont entièrement neuves, les fondations naissent vers 470–500, dans les alluvions grasses; ailleurs, elles sont posées sur les murs des églises précédentes, arasés irrégulièrement (de 520 à 560 environ). Toutes ces fondations sont remarquables par leur épaisseur (100–150 cm); sauf les tronçons bâtis en matériaux récupérés en démolissant l'ancienne église, les maçonneries sont faites de pierres assez grosses, disposées sans beaucoup d'ordre, mais liées d'un mortier résistant[70] (planche 51 *e*).

L'unité du plan que nous allons décrire est assurée par l'homogénéité de toute la partie septentrionale, et par la similitude de la technique et des mortiers dans les transformations apportées à la partie méridionale.

La marche du chantier paraît de nouveau avoir été dictée par le désir de démolir le plus tard possible l'ancien édifice, et d'interrompre le moins longtemps qu'il se pourrait les services religieux.

Le nouveau chevet est construit de manière à retrouver la largeur de l'ancienne église, que l'on entendait allonger vers le N./N./E. Il est formé d'une abside centrale[71] flanquée de deux absidioles; de leur extrémité, marquée par un petit contrefort, les gouttereaux vont rejoindre les angles de l'ancienne façade septentrionale, et, en fondation, se coller contre leur souche arasée (planche 51 *b*). De là, à l'occident, le nouveau mur latéral continue vers le S./S./O. en prenant appui sur les vieilles maçonneries que, pourtant, son épaisseur déborde. La façade méridionale reste à son ancien emplacement, mais son angle avec le gouttereau occidental paraît refait jusqu'en fondation, au moyen de pierres récupérées dans la démolition. A l'orient, de la base de la tour IV à la façade d'entrée, on conserve l'ancien gouttereau V.

La longueur interne de l'église VI atteint ainsi quelque 25 m; l'étirement du volume est encore accentué par une division longitudinale en trois parties inégales, dont les dimensions découlent des édifices précédents. Cette répartition est marquée dans le sol du chantier par deux longues fondations reliant les extrémités de l'abside centrale à la paroi méridionale de l'église. Du chevet jusqu'à l'endroit où elles viennent s'accrocher aux bases de l'ancienne abside III/IV, ces fondations sont réalisées selon la même technique que tout l'allongement septentrional; plus loin, à l'E./S./E., on s'est contenté d'employer les anciennes maçonneries laissées en place mais, du côté O./N./O., on a construit à neuf, en utilisant des pierres plus petites, récupérées dans la démolition (planche 51 *f*). Le maître d'œuvre obtient ainsi une nef flanquée de deux bas/côtés dont l'un, à l'occident, est un peu plus large que l'autre.

La division transversale de l'église est plus difficile à connaître. Une fondation assez informe isole, de chaque côté, l'extrémité méridionale des bas/côtés, et pénètre un peu dans la nef: une sorte de narthex semble avoir existé[72].

La succession des piliers, de part et d'autre de la nef, ne peut être restituée entièrement. En effet, un seul de ces supports demeure en partie debout, adossé à la muraille méridionale de l'église: fondé sur l'extrémité de la longue base occidentale, il monte encore à 879, proprement maçonné,

[70] Dans les parties construites en matériaux neufs, on voit quelques morceaux en *opus spicatum* grossier. La hauteur moyenne des assises est de 15 à 16 cm.

[71] Le plan est bien lisible, malgré la profonde atteinte que lui a portée, en 1892, l'aménagement d'un caveau maçonné pour la sépulture des curés d'Ardon (ce caveau a été cancelé en 1959). – Le dessin du chevet de l'église VI est indiqué en rouge sur le sol de l'église actuelle.

[72] Cette fondation est liée à la surcharge VI du gouttereau occidental. Le narthex aurait compris la travée inférieure de la nef, avec une arcade large de 3 à 4 m, ouverte sur l'église, et deux arcades un peu plus larges, ouvertes sur la travée inférieure de chaque bas/côté, elle/même fermée au N./N./E. par un mur plein. La puissance donnée à l'extrémité méridionale du gouttereau occidental, refaite par le chantier VI, indiquerait/elle une élévation plus considérable de cette partie de l'église?

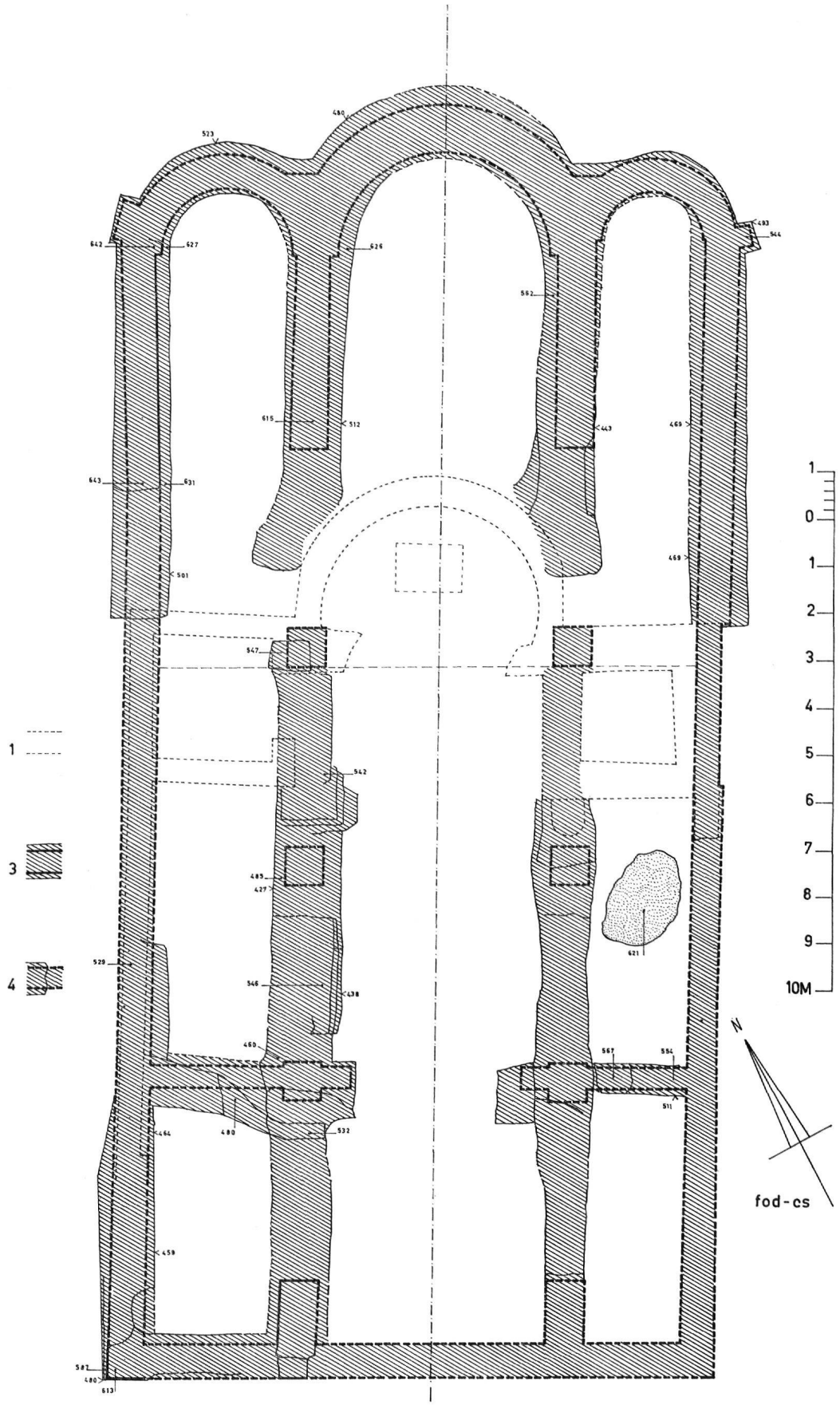

Fig. 9. Epoque VI, plan. – *1* Rappel du plan de l'Epoque V. – *2* Mur existant. – *3* Mur avec fondation, existant. – *4* Mur restitué (avec ou sans fondation existant). – *5* Tracé probable. – En pointillé, témoin de sol.

avec joints marqués au fer[73]. Sauf un petit reste à l'occident de l'entrée de l'abside III–IV, tous les autres piliers ont été arrachés, sans doute en 1892; la destruction ayant entamé les fondations continues et les restes de murs voisins, nous ne retrouvons que trois paires de trous, symétriquement disposés, jusqu'à l'endroit où avait existé précédemment l'entrée de l'abside III–IV. La longueur des travées, d'axe en axe, aurait mesuré environ 4,50 m, et la première paire après les supports adossés à la paroi méridionale aurait correspondu au mur dressé entre l'éventuel narthex et l'église elle-même.

Il serait bien important de savoir ce qui existait au N.-N.-E. de la paire de piliers fondée près de l'entrée de l'ancienne abside III–IV. Faut-il imaginer deux travées semblables aux autres, après quoi viendraient directement l'abside et les absidioles? Ou bien une seule travée semblable, suivie d'un espace divisé en un chœur et deux chapelles latérales, au moyen de murs pleins? L'état des fondations, seules conservées, ne permet pas de réponse absolument certaine. Si toutefois on observe de quelle manière toute cette partie de l'église a été transformée plus tard, et si l'on remarque l'absence des trous d'arrachement de piliers, si caractéristiques, on incline vers la seconde des possibilités envisagées: l'existence de murs pleins entre le sanctuaire et les chapelles.

Nous aurions donc vraisemblablement dans l'église VI cinq travées[74]: la première, devant les absidioles et l'abside, séparée complètement en trois espaces; puis trois travées avec piliers et arcs entre nef et bas-côtés; et enfin une dernière travée formant une sorte de narthex ouvert seulement sur la nef centrale. Il n'y a pas de transept sensible par le tracé des gouttereaux, mais nous ne savons pas si la première travée devant le chœur et les chapelles était peut-être un peu plus grande que les autres.

Reste encore posée la question du clocher. La tour IV, si l'on en juge par le niveau de l'arase et par le rythme des piliers, a été démolie[75] pour laisser place à l'église VI. Il a donc fallu créer un nouveau clocher, mais aucun indice ne nous autorise à déterminer sa position[76].

Entièrement refaits à des niveaux plus élevés, les sols n'ont laissé qu'un témoin direct: un lambeau de pavement (à 621) dans le bas-côté oriental, au S.-S.-O. de l'ancienne tour IV, présente le type ordinaire de hérisson avec mortier brun rose. Indirectement, la retranche (à 627–631) sur la fondation du gouttereau occidental, devant l'absidiole, indique un sol établi vers 645 dans la région des chapelles et, probablement, du chœur; mais le chantier de 1892 a tout enlevé jusqu'au niveau 636.

La retranche qui atteste le sol haut dans la région du chevet se prolongeant jusque dans la travée située devant le sanctuaire et les chapelles, il est très probable que la différence de niveau marquant le passage de la nef à l'avant-chœur a trouvé place au-dessus des escaliers de l'ancien chœur IV–V[77]. Deux marches suffisaient, mais il n'en reste rien.

L'abaissement du sol en 1892 nous a privé de toute trace des autels.

Comment l'église VI était-elle couverte? La puissance et l'homogénéité des fondations de la partie septentrionale suggèrent que non seulement l'abside et les absidioles, mais encore les trois

[73] Ces joints ont été en majeure partie refaits, un peu durement, en 1959. – Le pilier, encore visible en partie sous l'escalier conduisant au clocher, était large de 85 cm et long de 145 cm. Sa fondation sur la base continue est maintenant voilée par le béton de la façade S.-S.-O. de 1959.

[74] A en juger d'après les photographies de 1891–1892 et le plan de 1864, ce rythme des travées a dû subsister, tant bien que mal, jusqu'à la démolition exécutée pour construire l'église actuelle; seules les premières travées auraient été complètement transformées lors de la suppression du chevet trichore (époque VIII).

[75] Il semble toutefois que la face orientale de la tour subsista, au moins à la base.

[76] Les cloches se seraient-elles trouvées dans la superstructure de l'éventuel narthex? ou dans un clocher-porche, qu'aurait remplacé celui de 1525? – Provenant de l'ancien clocher, on conserve encore une petite cloche abîmée, vraisemblablement du XVe siècle; une autre, qui pesait 482 kg et portait la date de 1428 (refondue en 1912), lui ressemblait beaucoup (cf. Registre B, à la cure d'Ardon).

[77] Dès l'alignement des piliers VI qui étaient implantés de part et d'autre de l'entrée de l'abside des églises III–V, l'arase des maçonneries est trop haute pour laisser passer le sol (621) reconnu dans la partie méridionale de l'église VI. C'est donc jusque là que s'étendait le niveau, plus élevé, du chœur et des chapelles latérales.

compartiments de la première travée ont reçu des voûtes. Le reste de l'église était probablement couvert sur charpente, avec ou sans plafond de bois[78]. On ne peut pas savoir si un toit unique couvrait la nef et les bas-côtés, ou si le volume central se détachait au-dessus des volumes latéraux.

Aperçu des époques VII–XI

Nous ne traiterons que très rapidement des époques VII à XI, au sujet desquelles les fouilles ne fournissent aucun renseignement.

En 1488, le pape Innocent VIII accorde une indulgence à qui voudra bien contribuer à la reconstruction de l'église d'Ardon: il est bien probable que, depuis l'époque VI, l'édifice n'avait guère été retouché. Cependant, des travaux importants n'intervinrent qu'après bien des années.

Epoque VII

Le clocher de style gothique tardif, encore en très bon état, porte la date de 1525[79]. Nous ne pouvons décrire ici l'élévation de cette tour et de sa belle flèche de pierre (planche 52 *b*); il suffit à notre propos de signaler que le rez-de-chaussée, voûté sur croisée d'ogives, sert de porche. Considérant ce rôle d'entrée, on s'attendrait à voir le clocher construit dans l'axe de l'église VI, en annexe à sa façade méridionale. En réalité, il est bâti un peu à l'orient de l'axe, il entame la façade et fait disparaître le dernier pilier du bas-côté oriental. De cette implantation bizarre et peu pratique, la seule explication valable est que l'on avait l'intention de reconstruire ensuite toute l'église: le choix du site fait de la tour un premier pas vers une réalisation plus considérable[80]. Mais, sans doute faute d'argent, on resta longtemps sans rien faire de plus.

Epoque VIII

Les travaux de reconstruction du chevet, dont nous pouvons connaître l'essentiel en comparant le plan de l'église VI–VII, le cadastre de 1864, le plan Vuilloud (autant que possible)[81], et les photographies de 1891–1892, n'ont point laissé de traces dans le sol (figure 10). L'on a démoli le chevet trichore, la première travée et, du moins sur les côtés, la deuxième et la troisième[82]. La nouvelle construction remplace les absidioles par des murs rectilignes, et l'abside par un sanctuaire carré. L'arc triomphal étant construit devant la première travée, l'espace destiné aux fidèles se trouve un peu agrandi. Refaites à l'extrémité des bas-côtés, les chapelles latérales sont aussi ouvertes sur l'avant-chœur, voûté sur croisée d'ogives.

Le nouvel arc triomphal (planche 52 *a*), en plein cintre de tuf[83] avec grille de fer forgé[84], muret et portillon de chancel, est de style gothique tardif, mais d'un travail moins soigné que le clocher de 1525. Le fait que tout le chevet VIII est reconstruit en tenant compte de la position du clocher VII,

[78] La largeur donnée aux arcades entre nef et bas-côtés paraît exclure la charge de voûtes.

[79] L'inscription, aux armes de Platéa, est la suivante: *Johannes de Platea, canonicus Sedunensis, curatus Ardonensis, primum lapidem fundationis hujus campanilis aposuit XI aprilis 1525.*

[80] On comptait probablement garder le gouttereau occidental, et élargir l'église à l'orient; la petite tourelle en encorbellement qui permettait d'accéder à la porte du 1er étage de la tour (en façade O.-N.-O.; il ne reste que la queue des épais corbeaux, sous la porte, la tourelle ayant été malheureusement sacrifiée en 1892) indique que la façade méridionale devait demeurer à sa place dans la nouvelle construction.

[81] Ce plan au 1:100, trouvé en 1959 derrière la «première pierre», dans la façade méridionale de 1892 (à l'orient du clocher), indique une partie de l'ancienne église, avec l'agrandissement prévu par l'architecte Emile Vuilloud; il porte des retouches au crayon faites probablement par l'abbé Villard, auteur du projet définitif (cf. *infra*, Epoque X). Le plan Vuilloud n'est malheureusement pas digne de toute confiance: les mesures de largeur, psr exemple, sont fort inexactes.

[82] Les petits contreforts, indiqués seulement dans la partie septentrionale de l'église, par le plan communal de 1864, f. 2, doivent être la trace de cette transformation.

[83] Nous en avons vu quelques morceaux réutilisés dans le pilier O.-N.-O., à l'entrée du chœur actuel.

[84] Selon André de Rivaz, p. 3, ce fer viendrait «des mines de Chamoson». Cette grille a disparu en 1892.

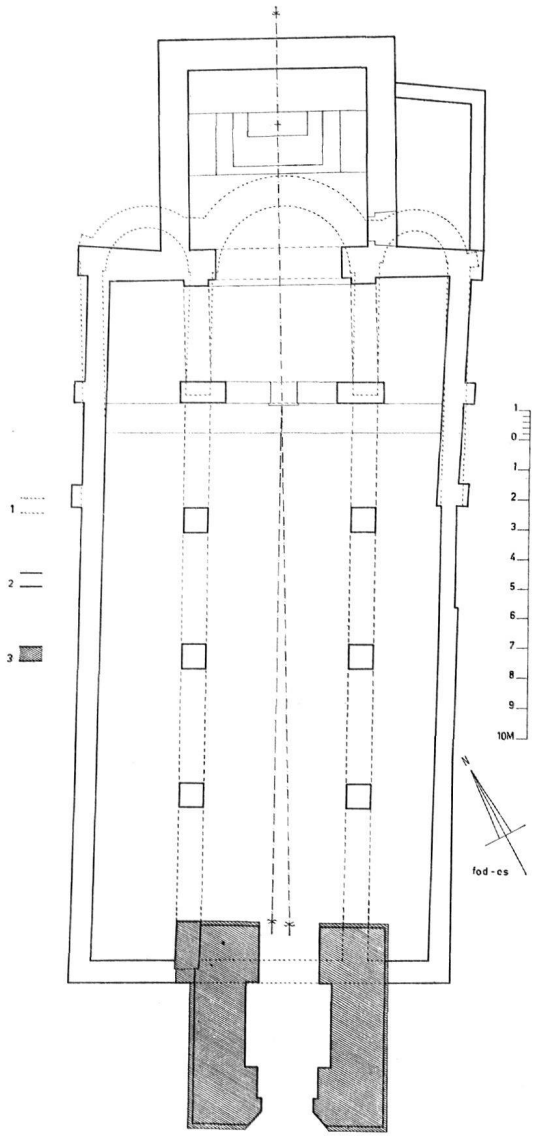

Fig. 10. Epoques VII–IX, plan. – *1* Rappel du plan de l'Epoque VI. – *2* Murs restitués selon les anciens plans et photographies. – *3* Murs existant encore (clocher et pilier).

selon un alignement biais par rapport à l'ancienne nef, montre qu'à l'époque VIII on désespérait de pouvoir jamais rebâtir entièrement l'église[85]: ce doit être vers la fin du XVIe siècle, voire au début du XVIIe.

Epoque IX

Pour autant que l'on peut en juger par quelques pauvres débris de corniches trouvés dans les déblais de 1892, et par les photographies, l'église VI–VIII fut adaptée au goût baroque. On agrandit les fenêtres et l'on construisit des voûtes d'arêtes pour couvrir la nef et, probablement, les bas-côtés; une voûte en pavillon fut établie sur le sanctuaire carré VIII, doté alors d'une corniche, mais l'avant-chœur conserva sa voûte et son arc triomphal gothiques (planche 52 *a*). Le maître-autel baroque, monumental, remplissait entièrement le chevet. Sur le corps de l'église, le toit était à deux pans peu inclinés; sur le sanctuaire, il comportait quatre pans, avec faîte longitudinal plus élevé.

Le style de l'autel et des voûtes correspond à la date indiquée par l'acte de consécration de l'église, le 8 novembre 1705[86]. Ainsi rajeuni, l'édifice dura encore près de deux cents ans.

Epoque X

Au XIXe siècle, l'église ne plaît guère: «son architecture est gothique et de mauvais goût», tranche le jeune curé André de Rivaz en 1832[87]. Dès 1883, on étudie sa restauration ou sa reconstruction: Emile Vuilloud projette un agrandissement en direction du N.-N.-E., puis l'abbé Ambroise Villard établit le plan définitif d'une église entièrement neuve, sauf le clocher, qui commanderait enfin l'axe[88].

Le nouvel édifice conçu en style néo-gothique devant envelopper entièrement l'ancien, les travaux commencèrent au début de novembre 1891, mais la démolition de la vieille église n'inter-

[85] Le plan est évidemment un compromis entre l'ancienne nef que l'on voulait garder par économie, et le clocher-porche récent, vers lequel on tenait à se tourner.

[86] Parchemin D 6, à la cure d'Ardon.

[87] P. 3. L'un de ses successeurs, l'abbé Blanc, mort le 9 octobre 1893, jugeait en ces termes l'église qu'il avait fait démolir en 1892: *son architecture gothique romane est de mauvais gout* (Registre B, à la cure d'Ardon). Le mot *gothique* a encore, sous la plume de Blanc, son ancien sens péjoratif de «barbare» ou «maladroit».

[88] Sur ces préparatifs, cf. Registre B, à la cure d'Ardon. – Emile Vuilloud (1822–1889), de Monthey, architecte, peintre et professeur au collège de Saint-Maurice, tâtonna d'une façon assez typique de son époque, construisant entre autres les églises de Monthey (néo-classique), de Collombey (néo-romane), d'Aigle et de Vevey (néo-gothiques); cf. *Armorial valaisan*, p. 288. – L'abbé Ambroise Villard (1841–1903) fit les plans de plusieurs autres églises néo-gothiques, par exemple Farvagny, Rossens, etc.; cf. *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel 1921–1934, t. VII, p. 128.

vint pas avant le milieu de mars suivant. Le gros œuvre était fini en hiver 1892–1893, mais la consécration ne fut donnée que le 25 octobre 1896[89]. Tout l'aménagement était, lui aussi, néo-gothique: seuls les fonts baroques demeurèrent en service, et quelques statues furent transportées à la cure[90].

Epoque XI

C'est la récente restauration, qui a permis l'exécution de nos fouilles. Commencée en avril 1959, elle se termina par la consécration du maître-autel, le 27 mars 1960. Le décor est autant que possible simplifié, et le mobilier néo-gothique éliminé. La façade méridionale est reconstruite de manière à dégager trois faces du clocher de 1525 (planche 52 *b*).

Les crucifix, la Madone et les deux s. Jean, retirés à la cure en 1892, reprennent place à l'église.

LES SANCTUAIRES ET L'HISTOIRE DE LA PAROISSE

Repères chronologiques

Aucun document écrit n'aide à fixer en chronologie absolue les époques I à VI. Il faut donc se contenter des données archéologiques, et les interpréter avec d'autant plus de prudence que les superstructures des édifices en question manquent absolument.

Quand une fouille ne découvre que les fondations et la partie inférieure des murs, les critères archéologiques divers ne valent en chronologie absolue que s'ils convergent; pris isolément, ils sont d'un poids assez faible. Dans un ensemble de ruines laissées par plusieurs chantiers successifs, les conclusions que l'on croirait pouvoir tirer des appareils de maçonnerie sont souvent douteuses, ou du moins impropres à persuader seules. En effet, si le maître d'œuvre a commencé par une démolition, les murs qu'il édifie ensuite en se servant de matériaux récupérés ressemblent tout naturellement à ceux des époques antérieures; en revanche, dès qu'il emploie des matériaux neufs, il obtient un appareil différent, plus caractéristique de son temps. Souvent délicats à interpréter en vue d'une chronologie relative, les appareils le sont plus encore, s'il s'agit de fixer une date. La comparaison des mortiers rend de grand services pour résoudre certains problèmes de détail: reprises dans le même mur, parenté de tronçons isolés, quand le plan pousse à y croire et que l'appareil laisse un doute, etc. Mais il ne faut pas oublier que, d'une part, deux chantiers d'époque très différente utilisent parfois des mortiers presque semblables, faciles à confondre et, de l'autre, que le même chantier se sert parfois, comme liant, de mortiers un peu différents, sans compter ceux qu'il emploie pour les sols ou les enduits. En outre, des morceaux de mortier ancien, récupérés en démolissant, se trouvent souvent noyés dans un nouveau mur, au même titre que des pierres ré-utilisées: ils apportent un précieux témoignage, à condition que leur caractère «erratique» ait été bien reconnu. La comparaison des plans successifs entre eux, ou avec d'autres, signalés à l'étranger, doit être pratiquée avec précaution quand toute la superstructure de l'édifice manque; et l'état actuel des fouilles de haut moyen âge en Suisse romande fait que l'on dispose de peu d'éléments de comparaison en milieu rural, et que toute conclusion basée sur la rareté ou la fréquence de tel ou tel dispositif se trouverait bien fragile. Enfin, les tombes sans mobilier, dont la position par rapport aux sols et aux murs aide à découvrir la succession des édifices, sont de faible utilité en chronologie absolue: en effet, leurs types variés devraient être préalablement étudiés sur la base de quelques centaines d'exemples pris dans le diocèse.

[89] Ces travaux sont décrits par le Registre B, à la cure d'Ardon.

[90] Le grand crucifix, qui se trouvait contre le mur, au-dessus de l'arc triomphal, est encore de la tradition médiévale; un petit crucifix d'autel, la Madone, les deux s. Jean et une s. Agathe mutilée avaient probablement été faits pour l'église baroque.

Dans la succession des églises Saint-Jean d'Ardon, deux plans surtout attirent l'attention et, grâce à l'apport complémentaire d'autres indices, permettent de planter les premiers jalons de la chronologie absolue: celui de l'église III (que les chantiers IV et V ne feront que transformer et agrandir), et celui de l'église VI (qui servira en bonne partie de cadre à l'édifice jusqu'à la démolition de 1892).

Pour déterminer la date de l'église III, nous disposons d'une bonne convergence entre les renseignements fournis par quelques objets échappés au désastre subi par les tombes III à l'époque IV, et les indications que fournit le plan (figure 5).

Les tombes n° 39, 40 et 41 entament les vestiges de l'édifice II subsistant sous l'abside III, et sont abîmées et partiellement couvertes par les adjonctions dues au chantier IV. Elles appartiennent donc indubitablement à l'époque où l'église III était en service. Or leurs débris ont fourni outre deux bracelets filiformes et une épingle, peu caractéristiques, un gobelet de terre grise lissée (planche 50 *b*), au col décoré de bourrelets peu saillants et de traits croisés peu profonds[91], ainsi q'une fibule dorée à umbo (planche 50*a*), quadrilobée, avec entrelacs de filigrane appliqués à chaud et pâtes de verre[92]: ces deux objets sont typiques de la civilisation dite burgonde et remontent au VIIe siècle[93]. L'église III était donc en service à cette époque.

L'examen du plan est assez suggestif. L'abside à cinq pans extérieurs et courbe intérieure, selon un type ancien, n'existe à Ardon que dans l'église III; mais à Saint-Maurice (abbaye), une forme presque semblable demeure à la mode pour deux sanctuaires attribués par M. Blondel à la fin du VIe et au début du VIIIe siècle[94]. Sa signification en chronologie n'est donc pas précise. Deux églises dont le témoignage nous importerait grandement sont muettes à ce propos: la première de Romainmôtier n'a laissé que les fondations de son abside, curvilignes sur les deux faces[95] comme à Ardon III, et Notre-Dame Sous-le-Bourg de Saint-Maurice était amputée de tout son chevet[96].

La paire de locaux latéraux, juste en avant de l'abside, est plus significative: elle met un certain rapport entre Saint-Jean et les deux églises que nous venons de citer, attribuées au VIIe siècle, et avec la deuxième église de Romainmôtier, du VIIIe siècle[97]. La ressemblance porte même sur les dimensions. En revanche, Ardon se distingue de ces trois exemples en ce que ceux-ci présentent une nef étroite, réglée approximativement sur la largeur de l'abside, avec les deux annexes saillant latéralement[98], tandis que Saint-Jean possède des gouttereaux prolongeant le côté externe des locaux latéraux (qui ne forment donc pas de saillie). Ce détail conduit sur une autre piste.

Le plan conçu sur toute la largeur de chevet, y compris les deux annexes, se retrouve dans

[91] Hauteur: 112 mm. Diamèrte externe du col égal à celui de la panse: 72 mm.

[92] Diamètre: 63 mm. L'armature, formant en même temps la face postérieure du bijou, est une plaque de bronze, avec les attaches nécessaires à l'aiguille (qui a disparu).

[93] Cf. notamment EDOUARD SALIN, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*, Paris 1950–1959, t. II, p. 297 (N° 11 et 12) et 304 s.; *Repertorium fur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, Heft 5, *Die Schweiz im Frühmittelalter*, Basel 1959, p. 22 et 24, pl. 10, N° 27 et surtout 28 (pièce de la fin du VIIe siècle).

[94] Cf. LOUIS BLONDEL, *Les basiliques d'Agaune, étude archéologique* (dans *Vallesia*, t. III, Sion 1948, p. 9–57), p. 27 ss.; ces deux églises de Saint-Maurice ont une abside à sept pans. A cinq pans, et ressemblant, en plus grand, au plan d'Ardon, cf. JEAN HUBERT, *L'architecture religieuse du haut moyen age en France*, Paris 1952, N° 40 (Saint-Pierre en Citadelle, de Metz, IV–Ve siècle).

[95] Cf. ALBERT NAEF, *L'église de Romainmôtier, phases constructives* (tiré à part de l'*Indicateur d'Antiquités suisses*, 1905–1906), p. 7 s. Cette église, du VIIe siècle, a comme notre Saint-Jean III les fondations de deux retours de murs, marquant l'entrée de l'abside (cf. Zurzach, vers l'an 400: *Repertorium*, Heft 5, pl. 18, n° 5).

[96] Cf. LOUIS BLONDEL, *La chapelle Notre-Dame Sous-le-Bourg, à Saint-Maurice d'Agaune* (dans *Vallesia*, t. VIII, Sion 1953, p. 5–18), p. 7.

[97] Au sujet de la deuxième église de Romainmôtier, cf. NAEF, p. 9.

[98] Le plan de la deuxième église de Romainmôtier n'est pas absolument sûr à ce propos, surtout au Nord: cf. NAEF, p. 9. L'église de Spiez avait aussi deux annexes saillantes, mais à mi-hauteur de la nef: cf. *Repertorium*, Heft 5, pl. 19, N° 5, (époque carolingienne).

toute une série d'églises qui ont les annexes de chaque côté de l'abside elle-même et qui appartiennent, en Suisse romande, au VIe siècle[99]: par exemple la basilique dite de s. Sigismond, à l'abbaye de Saint-Maurice[100], et Saint-Pierre de Genève[101]. Toutes proportions gardées, le chevet d'Ardon III leur ressemble beaucoup, sauf que les annexes sont un peu plus avancées. Le plan de Saint-Germain de Genève, de la fin du IVe siècle dans ses lignes maîtresses[102], présente un dispositif plus archaïque, où les chambres enveloppent davantage l'abside; on remarquera que le corps de l'église, en avant de l'abside, est approximativement carré, comme à Ardon.

Autre lien entre Saint-Jean et de très anciens édifices, la présence des bases de deux maçonneries en retour sur l'ouverture de l'abside, pour déterminer une entrée plus étroite que le diamètre de celle-ci: ce dispositif se retrouve notamment à Zurzach (vers 400) et à la première église de Romainmôtier, qui n'est pas postérieure au VIIe siècle. La largeur des ouvertures mettant les deux locaux latéraux en communication avec l'avant-chœur est peut-être un signe aussi; mais les vestiges ne sont pas complets à Ardon et, dans beaucoup de sanctuaires comparables, la survivance des fondations seules rend hasardeux le jugement.

Une particularité différencie Ardon III de tous les exemples cités: c'est que les deux locaux latéraux sont l'un carré, l'autre rectangulaire allongé, au lieu d'être semblables entre eux.

Compte tenu des tombes et des comparaisons de plans faites sans nous écarter trop du Valais, nous pensons pouvoir attribuer l'église III à la deuxième partie du VIe siècle ou à la première du VIIe.

Pour déterminer la date de l'église VI, nous disposons de sa place dans la chronologie relative, des caractères du plan (figure 9), et de l'aspect des bases des murs dans les parties où l'emploi de matériaux de récupération n'intervient pas.

Les fondations en gros mœllons quasi bruts, rangés en assises peu régulières malgré quelques fragments d'*opus spicatum*, liés par un mortier très abondant qui, avec l'épaisseur de la maçonnerie, compense le désordre de l'appareil, sont d'un type unique dans les fouilles d'Ardon et rappellent l'ordinaire négligence des maçons du Xe siècle.

Le plan à chevet trichore terminant une nef flanquée de deux bas-côtés range Ardon VI dans une série bien connue d'églises alpines dépendant plus ou moins de la tradition lombarde, et construites au début ou dans la première moitié du XIe siècle[103]. Certes, on voudrait être mieux renseigné sur les piliers et le rythme des travées; mais, dans l'état de la documentation fournie par les fouilles, nous pensons que des murs séparaient, en première travée, le chœur des chapelles latérales, et que la deuxième travée ne formait pas, par un écartement des piliers, le timide transept qui marque à Saint-Pierre-des-Clages l'influence occidentale[104].

La date de l'église VI serait ainsi soit la fin du Xe, soit le début du XIe siècle.

Ces jalons plantés, nous pouvons aborder plus facilement la question des édifices I, II, IV et V.

Les chantiers I (a et b) et II sont évidemment antérieurs au VIIe siècle, voire à la seconde moitié du VIe; mais les éléments propres à fixer leur date sont loin d'être aussi nombreux que nous le voudrions.

Les maçonneries de l'époque Ia sont de facture romaine, mais n'appartiennent certainement pas à la «bonne époque» du Ier ou du IIe siècle. D'ailleurs, nous avons signalé que les alluvions sèches dans lesquelles on a creusé pour maçonner contre terre le massif enfermant le caveau Ia

[99] Sur la signification chronologique du déplacement des annexes, cf. BLONDEL, *Notre-Dame*, p. 9.

[100] Cf. BLONDEL, *Les basiliques*, p. 23–26.

[101] Cf. LOUIS BLONDEL, *Les premiers édifices chrétiens de Genève* (dans *Genava, Bulletin du Musée d'art et d'histoire de Genève* t. XI, Genève 1933, p. 77–101), p. 81–86.

[102] Cf. BLONDEL, *Les premiers édifices*, p. 87–89.

[103] M. PIERRE BOUFFARD, *Saint-Pierre de Clages et les églises des Alpes à trois absides, étude archéologique et comparative* (dans *Vallesia*, t. III, Sion 1948, p. 59–79), a récemment regroupé autour d'un exemple valaisan les principales données relatives à cette famille d'édifices.

[104] Cf. BOUFFARD, p. 76.

contenaient déjà des débris romains venant d'un remaniement antérieur du terrain. Ces fragments de briques, de tuiles à rebords, etc., rappellent ceux que contient la couche de sol autour de la villa romaine, dans le verger de la cure. Etabli lors de l'un des remaniements du complexe de bâtiments romains, le caveau serait-il contemporain des monnaies les plus récentes découvertes dans le quartier (276–282)? Nous ne le croyons pas plus ancien, mais il pourrait ne remonter qu'au IVe siècle.

Les maçonneries de l'époque Ib, et surtout leurs fondations, ne ressemblent à rien de ce qu'a montré la villa voisine, et témoignent, plus encore que le seuil, d'une technique passablement dégénérée. La base massive et maladroite, exécutée par accumulation de galets[105], rappelle certains éléments découverts à Massongex, dans un terrain malheureusement remanié maintes fois[106]; or ceux-ci paraissent appartenir à l'époque qui s'écoule de la destruction de *Tarnaiae* vers le milieu du IIIe siècle (probablement lors de l'invasion alémane de 260), à la seconde ruine provoquée en 563 par les contre-coups de l'éboulement du *Tauredunum*[107]. Il est peu probable que le pauvre édicule Ib soit antérieur au Ve siècle.

Dans ces conditions, l'époque II dont la technique de construction, encore que plus légère, rappelle celle de l'époque Ib, correspondrait soit à la fin du Ve siècle, soit à la première partie du VIe.

Bien que l'appréciation de détail soit difficile, on peut admettre que les étapes I et II ont été réalisées du IVe au VIe siècle.

La chronologie relative nous permet de placer les chantiers IV et V après le VIIe siècle et avant la fin du Xe. Mais, de nouveau, les éléments sur lesquels fonder une date précise sont trop rares à notre gré.

Le chantier V, qui paraît compléter les travaux exécutés à l'époque IV, les suit d'assez près dans le temps[108]; il constitue toutefois une étape nettement distincte[109], et non une seconde phase du chantier IV. Les modifications profondes apportées par l'époque IV à l'église III (qui n'a pas été endommagée accidentellement par le feu ou par la Lizerne) suggèrent un laps de temps assez long entre les chantiers III et IV. La démolition complète de l'église IV–V pour construire l'église VI fait une suggestion analogue.

L'édification de la tour IV, probablement destinée à servir de petit clocher, ne paraît guère pouvoir être antérieure au courant du IXe siècle[110]. Le chantier V, encore relativement soigné, daterait de la fin du même siècle; il serait assez proche des travaux IV, et laisserait une centaine d'années avant la grande reconstruction VI.

Nous aboutissons donc à proposer la chronologie suivante:

I (a, b):	IVe–Ve siècle
II	Ve–VIe siècle
III	Fin du VIe – début du VIIe siècle
IV	Cours du IXe siècle
V	Fin du IXe siècle
VI	Fin du Xe – début du XIe siècle

[105] Cette technique offre un vif contraste avec celle des petites semelles de fondation, proprement maçonnées, de l'établissement romain (dans le verger de la cure).

[106] Sondages pratiqués en 1960 dans la cour du Café Industriel, à l'Est des thermes précédemment fouillés et décrits par M. Louis Blondel, *Les thermes romains de Tarnaiae (Massongex)* (dans *Vallesia*, t. X, Saint-Maurice 1955, p. 43–58).

[107] Cf. Blondel, *Les thermes*, p. 51; Denis van Berchem, *Le martyre de la légion thébaine* (dans *Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft*, Heft 8, Basel 1956), p. 11 s.

[108] La couleur rouge due au chantier IV, complètement usée à l'époque VI (à savoir au moment où furent enterrées les dernières parties encore utilisées du sol IV, derrière l'autel), était encore bien conservée lors du chantier V: en effet, c'est uniquement sous les surcharges dues à ce chantier que nous l'avons retrouvée.

[109] Les deux chantiers ont posé chacun son propre pavement; tel ne serait pas le cas si le V n'était que la fin du chantier IV.

[110] Les plus anciennes tours carrées servant de clocher remontent au IXe siècle: Saint-Satyre de Milan, Saint-Marc de Rome, l'ancienne cathédrale de Porto, etc. Cf. Camille Enlart, *Manuel d'archéologie francaise depuis les temps mérovingiens jusqu'à la renaissance*, Paris 1927–1932, 1re partie, t. I, p. 186 ss.

VII	1525
VIII	Fin du XVIe siècle
IX	1705[111]
X	1891–1892[112]
XI	1959–1960.

Signification pour l'histoire paroissiale

La longue succession des édifices sur le site encore occupé, de nos jours, par l'église Saint-Jean d'Ardon ne manque pas d'impressionner; et l'on voudrait connaître avec certitude le moment où l'on passe des constructions païennes aux sanctuaires chrétiens.

L'abside de l'édifice II ne suffit pas à démontrer qu'il s'agit d'une chapelle; mais si nous considérons avec quel soin l'église III enveloppe cet édifice antérieur et lui succède bien intentionnellement, l'hésitation que le plan peut permettre disparaît. C'est un petit oratoire chrétien que l'époque II nous a laissé. La façon dont celui-ci utilise, en l'agrandissant, l'édicule Ib suggère le caractère sacré de ce dernier. L'époque Ib a-t-elle construit le premier oratoire ou lieu sacré chrétien d'Ardon? ou a-t-elle bâti un édicule païen que l'époque II aurait en quelque sorte baptisé et amplifié? On ne peut résoudre le problème tant que les églises Saint-Jean d'Ardon sont la seule série de sanctuaires ruraux du haut moyen âge connue dans le diocèse de Sion.

Quoi qu'il en soit, au Ve siècle ou au VIe, le christianisme avait pénétré à Ardon[113]. La chapelle II, de dimensions trop faibles pour accueillir beaucoup de monde, est sans doute l'oratoire familial bâti pour les propriétaires, déjà chrétiens, de l'établissement romain toujours utilisé ou remis en service; peut-être devait-elle leur fournir un lieu de sépulture.

L'époque III témoigne d'un grand pas en avant. Son église qui, juridiquement, n'est peut-être qu'une chapelle domaniale, offre à l'assistance une aire d'environ 77 m², donc 150 à 200 places debout. Le dispositif du chevet, avec les locaux latéraux, permet de célébrer la messe avec une solennité impossible dans la chapelle II. Nous ignorons qui était le propriétaire du grand domaine foncier qui deviendra plus tard seigneurie[114]; mais la qualité du plan de l'église III, vraiment remarquable pour la campagne, fait penser que la terre appartenait soit au domaine royal, soit à quelque grand dignitaire laïc ou ecclésiastique bien renseigné sur les possibilités architecturales de son temps.

L'époque V porte à environ 130 m² l'espace destiné aux fidèles, qui vont ainsi disposer de 300 à 350 places debout. La villa romaine était devenue, comme on le constate dans tout l'Occident, un village. Vers l'an mil, l'église VI pourra accueillir plus de 400 personnes, nombre que les travaux du XVIe siècle (époque VIII) porteront encore à quelque 500 places debout. Plus tard, et jusqu'en 1892, la surface disponible demeurera la même, mais l'introduction des bancs diminuera considérablement la capacité de l'église.

En 1190, quand survient la première mention d'un curé d'Ardon, la localité dispose d'un sanctuaire chrétien depuis sept cents ans environ. Au début, Saint-Jean n'est évidemment qu'une

[111] Date de la consécration marquant le fin des travaux.

[112] Date du gros œuvre; la consécration ne fut donnée qu'en 1896: cf. Registre B, à la cure d'Ardon.

[113] La date n'a rien d'invraisemblable. On sait que le diocèse du Valais existe dès la seconde partie du IVe siècle. – Il est possible que les fouilles actuellement en cours dans l'église Saint-Théodule de Sion apportent quelque lumière sur les origines chrétiennes de la ville.

[114] On ignore l'époque et les circonstances dans lesquelles l'évêque de Sion est devenu seigneur temporal d'Ardon. Le territoire de la seigneurie aurait-il constitué un bien de rapport attaché à la fonction comtale que l'évêché reçut en 999? A la fin du VIIIe siècle ou au début du IXe, à Saint-Maurice, le grand domaine de Conthey passait pour avoir été une villa royale donnée par Sigismond de Bourgogne à l'abbaye en 515; sur le sens de la prétendue charte de fondation de l'abbaye d'Agaune, cf. JEAN-MARIE THEURILLAT, *L'abbaye de Saint-Maurice des origines a la réforme canoniale* (dans *Vallesia*, t. IX, Sion 1954, p. 1–128), p. 75.

chapelle domaniale, dépendant de l'église paroissiale d'un bourg voisin, probablement de Sion. Le résultat des fouilles ne permet pas de savoir jusqu'à quand dura ce statut initial, ou à quel moment Ardon fut érigé en paroisse: il est possible que ce soit déjà à l'époque mérovingienne, ou seulement à l'époque carolingienne[115].

CONCLUSIONS

Du point de vue archéologique, on constatera d'abord certaines permanences. Le technique des sols romains en béton se retrouve, quoique très abâtardie, jusqu'en pleine époque mérovingienne (église III); le système de pavage lié au mortier, qui lui succède, est attesté à Saint-Jean jusque vers l'an mil (église VI), et demeure très longtemps en usage dans l'architecture valaisanne[116].

L'affection pour la couleur rouge, que l'on peut signaler ailleurs sans sortir du Valais[117], se traduit à Ardon par le sol de l'église III, puis par celui de l'église IV, dans laquelle l'autel est peint, lui aussi. Mais les enduits de l'église V sont blancs. La mode du rouge disparaîtrait donc vers la fin du IXe siècle; nous ne sommes pas encore en mesure de dire si elle a survécu plus longtemps dans les tombes. Les joints marqués au fer ne peuvent pas servir à fixer une date: les églises d'Ardon en présentent aux époques IV et VI et, à la fin du XIIIe siècle, les maçons en faisaient encore dans le Valais[118].

On remarquera l'adaptation de l'architecture à la mode des autels secondaires, au chantier VI; à Saint-Théodule de Sion, elle paraît se produire une centaine d'années plus tôt[119], et c'est au Xe siècle que l'abbaye de Saint-Maurice résoud le problème différemment, par des chapelles ouvrant sur un déambulatoire[120].

Le chevet carré adopté à Ardon VIII paraît avoir été très apprécié en Valais à la fin du XVe siècle et au XVIe: c'est alors qu'à l'église Saint-Maurice de Saxon il remplace l'abside primitive, et l'on pourrait citer maints exemples.

La tour construite à l'époque IV est actuellement le plus ancien témoin connu d'une grande famille de clochers valaisans élevés, sur un plan modeste, près de l'entrée du chœur, et dont le rez-de-chaussée servait souvent de sacristie. Dans le diocèse, la plupart de ces tours, conservant une base romane, voire antérieure, se dressent du côté de l'Evangile[121]; mais la disposition d'Ardon, du côté de l'Epître, n'est pas unique[122]. Une autre famille de clochers valaisans, bâtis devant la nef et servant de porche, pourrait avoir pour archétype la tour de l'abbaye de Saint-Maurice, construite

[115] La présence de fonts baptismaux sur le socle mutilé, découvert dans la nef de l'église V est trop douteuse pour que l'on soit tenté d'en faire un signe du caractère paroissial d'Ardon au IXe siècle. Mais beaucoup de chapelles fondées dans les grands domaines ruraux au Ve siècle ou au VIe sont devenues des centres de paroisse au VIIe et au VIIIe siècle: cf. CHAUME, *Le mode de constitution*, p. 65 et 72. Tel pourrait être le cas d'Ardon.

[116] Facile à exécuter, et pratiquement inusable, ce genre de sol est demeuré très longtemps en usage dans le Valais; au XVIe siècle, par exemple, il est souvent employé dans les cuisines (maison Zen Ruffinen, à Saint-Léonard, etc.).

[117] Par exemple l'enduit intérieur de la chapelle Notre-Dame Sous-le-Bourg, à Saint-Maurice, observé par M. BLONDEL, *Notre-Dame*, p. 7. La peinture rouge à l'intérieur des tombes apparaît plus souvent, sans doute parce qu'elle était mieux protégée.

[118] On les remarque à l'extérieur de l'église Saint-Pierre-des-Clages, dans le clocher de l'ancienne église Saint-Maurice de Saxon, et encore au château de Tourbillon, etc., exemples qui montrent la permanence du procédé.

[119] L'église carolingienne de Saint-Théodule, où nous faisons actuellement des fouilles, paraît remonter à la fin du IXe ou au début du Xe siècle; elle présente deux annexes latérales, une de chaque côté du haut de la nef et de l'avant-chœur. Le plan n'ayant pas changé jusqu'au début du XVIe siècle, les deux autels secondaires mentionnés par plusieurs documents médiévaux se trouvaient probablement dans ces annexes.

[120] Cf. LOUIS BLONDEL, *La reconstruction du chœur oriental de la basilique d'Agaune au Xe siècle* (dans *Vallesia*, t. V, Sion 1950, p. 167–184).

[121] Par exemple: Orsières, Saxon, Vercorin, Mund, Glis, etc.

[122] Par exemple: Loèche-Ville, Saint-Germain sur Rarogne, et Granges, église actuellement disparue, cf. LOUIS BLONDEL, *Les châteaux et le bourg de Granges*, (dans *Vallesia*, t. IX, Sion 1954, p. 129–148), p. 146 ss.

au XIe siècle[123]. Mais il faudra encore de nombreuses fouilles pour savoir si, dans le pays, les types latéral et frontal se sont développés parallèlement, ou si l'un est plus ancien que l'autre. Pour l'instant, il suffit d'observer que le clocher latéral était mieux à la portée des paroisses rurales: son plan, en effet, pouvait demeurer petit, puisqu'il n'était pas nécessaire de ménager, à travers la base, l'entrée principale de l'église.

Quant au problème des influences que l'on croit entrevoir, d'abord rhodanienne[124], puis italienne, le petit nombre de fouilles actuellement faites doit inciter à la prudence.

Du point de vue de l'histoire ecclésiastique, et particulièrement de l'origine des sanctuaires ruraux dans le diocèse sédunois, les fouilles d'Ardon projettent une lumière encore pâle, mais fort réjouissante déjà, sur un domaine quasi inconnu. Bien qu'elles ne permettent malheureusement pas de fixer la date de l'érection paroissiale, elles démontrent que le christianisme se développa dans les campagnes du Valais selon une évolution bien connue en d'autres régions. L'influence de l'Eglise se marque d'abord dans la villa romaine, restée ou redevenue centre d'un domaine foncier lui-même destiné à devenir village et seigneurie; et le vocable de saint Jean-Baptiste convient admirablement à une chapelle construite au Ve ou au VIe siècle. Dans son développement ecclésiastique, le Valais n'est pas en retard sur les pays voisins.

Il est intéressant de noter, dans un pays où l'on croit si facilement que les anciens étaient confinés sur les coteaux, la permanence d'un centre ecclésiastique sur le cône d'alluvions de la Lizerne. Le fait montre que, si la basse plaine, très plate, était naturellement livrée aux vagabondages annuels du Rhône, les cônes de déjection étaient jugés habitables malgré les frasques occasionnelles des torrents[125]. Certaines positions de coteau, comme le château du Crêt d'Isières sur Ardon, n'ont probablement répondu, après l'époque romaine, qu'à des besoins momentanés des temps féodaux.

Les fouilles d'Ardon montrent à quel point l'histoire valaisanne antérieure au XIe siècle, si cruellement dépourvue de documents écrits, pourrait être éclairée par d'amples recherches archéologiques. Nous espérons donc vivement que d'autres occasions se présenteront et que nous pourrons, dans les prochaines années, examiner le sous-sol d'autres églises rurales, en plaine et en montagne. Les fouilles, certes, retardent quelque peu le chantier d'une restauration et mettent à l'épreuve la patience d'une paroisse, d'une commune et de leurs autorités; mais le fait de posséder ensuite, sous l'église, les vestiges du lieu où la paroisse est née, et des documents archéologiques d'intérêt national, n'est pas la moindre des récompenses.

[123] Cf. BLONDEL, *Les basiliques*, p. 35. Autres exemples: Sion (cathédrale du Glarey), Vollèges, Vionnaz (ancienne église dont seul le clocher subsiste), Aigle (ancienne église Saint-Maurice, actuellement temple), Bex (ancienne église Saint-Clément, aujourd'hui temple) etc.

[124] Peut-être par l'intermédiaire des chantiers agaunois.

[125] Les fouilles de l'église Saint-Théodule, sur le cône de la Sionne, sont aussi significatives à ce propos: les Romains, déjà, avaient utilisé l'emplacement.

Note concernant les photos de pl. 47 à 52:

Le niveau atteint par les fouilles nous a contraints a certaines mesures de sécurité, pour que le terrain ne cède pas sous les fondations anciennes que nous avions dû déchausser: le béton de renfort apparaît donc, sous l'assise inférieure des fondations, sur plusieurs photographies. En revanche, aucun des murs anciens n'a subi le moindre rejointoyage.

Sauf la pl. 52*a*, ancienne photographie reproduite par les soins de l'atelier photographique Studio-Caméra (Sion), toutes les photographies ont été prises par M. Claude Salamin, notre collaborateur.

EGLISE SAINT-JEAN, ARDON

Fr.-Ol. Dubuis Cl. Salamin

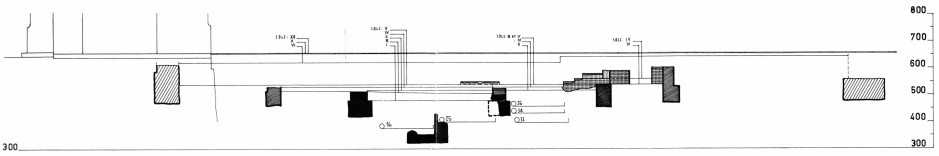

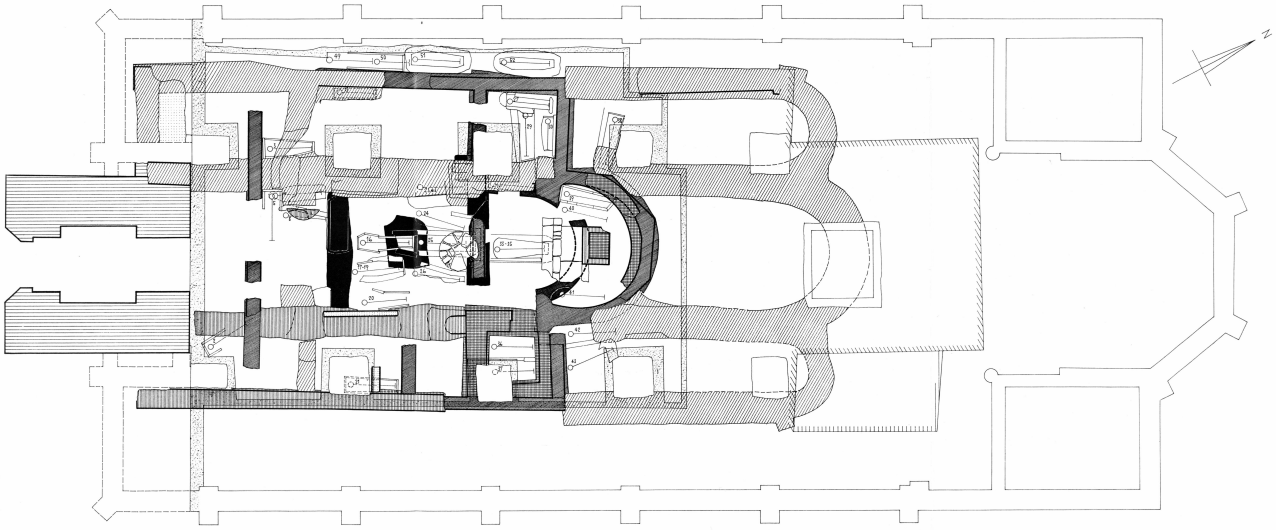

Plan général:

1 Epoque I (a et b)
2 Epoque II
3 Epoque III
4 Epoque IV
5 Epoque V
6 Epoque VI
7 Epoque VII
8 Epoque VII
9 Epoque IX
10 Eglise actuelle (1892)
11 Parties de l'église de 1892 détruites en 1959.
12 Constructions de 1959
13 Murs qui ne peuvent être attribués certainement à une époque précise.

L'indication du sens des hâchures est valable aussi pour le profil longitudinal placé au sommet de la planche.

a

b

a Partie centrale des fouilles, vue du Sud-Ouest. – Au milieu dallage circulaire (Epoque V), puis vestiges des marches d'entrée de l'abside (Epoque IV et V) à côté desquels on aperçoit (à un niveau inférieur) les extrémités de l'abside II, et enfin la souche de l'abside III et IV à laquelle viennent se souder (sommet de la photographie) les fondations entre nef et bas-côtés de l'Epoque VI. Au premier plan, sur les côtés, fondements continus des piliers (à gauche, Epoque VI, et à droite, Epoque V). Au deuxième plan, à droite, base du «clocher» IV. – On distingue quelques-uns des massifs de béton armé qu'il a fallu construire pour maintenir, dans les fouilles de 1959, les colonnes de l'église de 1892. – *b Partie centrale des fouilles, vue du Nord-Nord-Est.* – Au premier plan, au milieu, abside III et IV avec base d'autel IV. – Au deuxième plan, au milieu, mur de l'édicule I, puis dallage circulaire V; latéralement, base du «clocher» IV (à gauche) et du local carré III (à droite); immédiatement au-delà du «clocher» IV, on aperçoit la souche du mur S.-S.-O. du local rectangulaire III. – Au troisième plan, on distingue les gouttereaux (dès l'Epoque III, surtout à droite), les fondations continues pour piliers entre nef et bas-côtés VI (celle de gauche reprise de l'Epoque V); au centre, le mur S.-S.-O. de l'édicule I.

a

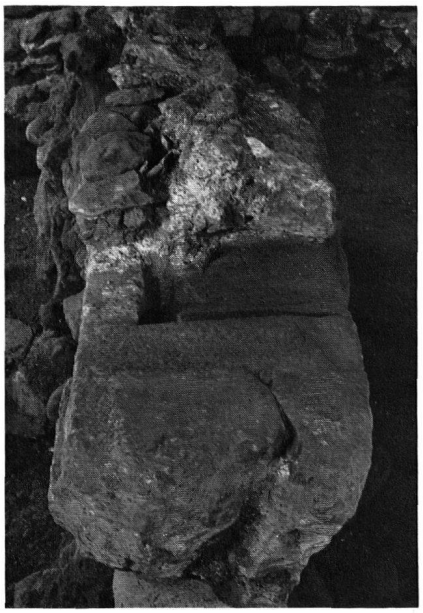

b

c

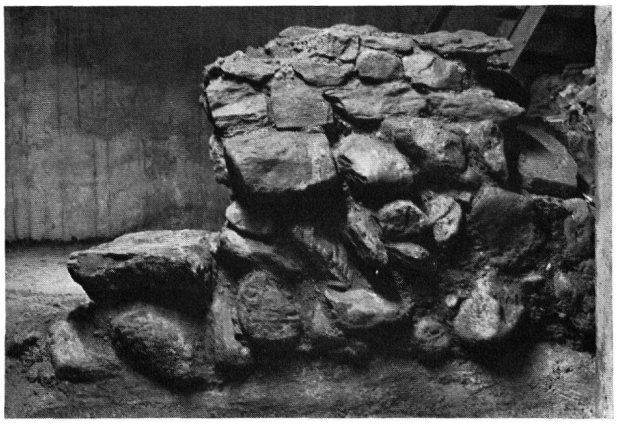

d

e

f

a Restes du caveau central de l'Epoque I (vue plongeante du Nord-Nord-Est). – On distingue nettement, au sommet de la photographie, le bourrelet de maçonnerie qui atteste l'existence du côté méridional (détruit par la tombe N° 16). – *b Extrémité occidentale du seuil I, vue de l'Ouest-Nord-Ouest.* – La partie visible de la grande pierre et du seuil taillé a été mise au jour en démontant la maçonnerie du chancel III (le tronçon de mur III, laissé comme témoin, couvre encore la partie centrale du seuil). – *c Restes du caveau central de l'Epoque I, vus du Sud.* – Niveaux: dalle horizontale de fond, 354; sommet de la dalle de gauche, 450.– Un muret moderne maintient les terres à l'écart du massif. – *d Détail de la fondation et du mur méridional de l'édicule I, vu du Nord-Nord-Est.* – Niveaux: naissance de la fondation, 419; sommet de celle-ci, 479; sommet du mur, 512. – Au second plan, bétonnage de 1959. – *e Extrémité du lambeau de la fondation occidentale de l'édicule I, vue de l'Ouest-Nord-Ouest.* – A gauche, les galets sans mortier de l'Epoque I, contre lesquels vient buter la fondation VI, pour passer ensuite sur eux. – *f Extrémité du lambeau de la fondation occidentale de l'édicule I, vue du Sud-Sud-Est.* – Un sondage pratiqué à travers la fondation VI (photo *e* ci-dessus) révèle, sous l'épaisse maçonnerie VI, les galets sans mortier I (à gauche) et une partie de l'alignement du muret occidental de la tombe N° 23 bis (à droite).

a

b

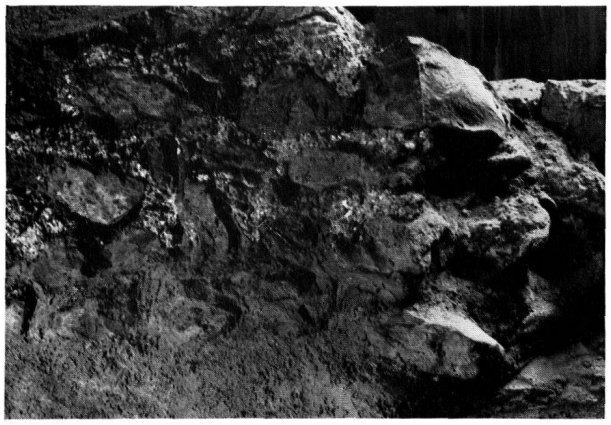

c

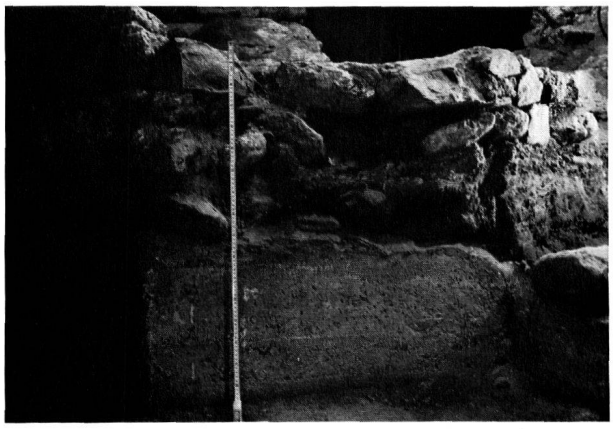

d

e

f

a Extrémité occidentale du seuil I, vue de l'Est-Sud-Est. – L'éclairage est disposé de manière à montrer les surfaces taillées et, vers l'extrémité occidentale de la pierre (en haut), la surface polie naturellement. – *b Extrémité occidentale du seuil I, vue de l'Est-Sud-Est.* – L'éclairage est disposé pour montrer la surface supérieure (traverse de seuil, à droite, et assise du piédroit, en haut), la gorge à l'extrémité de laquelle pivotaient les gonds (à gauche de la traverse) et la surface au-dessus de laquelle tournaient les vantaux (à gauche de la gorge). Au premier plan, extrémité du témoin de mur III. – *c Détail de la souche de l'abside II (extrémité orientale), vu de l'Ouest-Sud-Ouest.* – Niveaux: naissance de la fondation, 455; arase à droite, 500. – *d Rupture de l'abside II (à son extrémité orientale), vue du Sud-Sud-Ouest.* – Tout à droite, fondé moins bas, sur les alluvions grasses avec glaise, vestige de la base du mur III flanquant au Nord-Nord-Est l'entrée du local latéral III. – *e Détail du mur septentrional du local rectangulaire de l'église III, vue du Nord.* – Niveaux: naissance de la fondation, 476; sommet de celle-ci, 538; arase à gauche, 626. – *f Détail du gouttereau occidental de l'église III, vue de l'Est-Sud-Est.* – Niveaux: naissance de la fondation, 459; arase, 521 (au milieu).

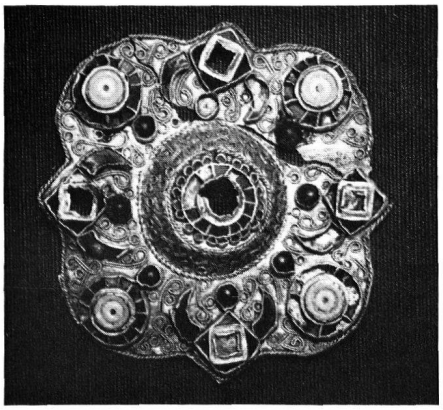

a

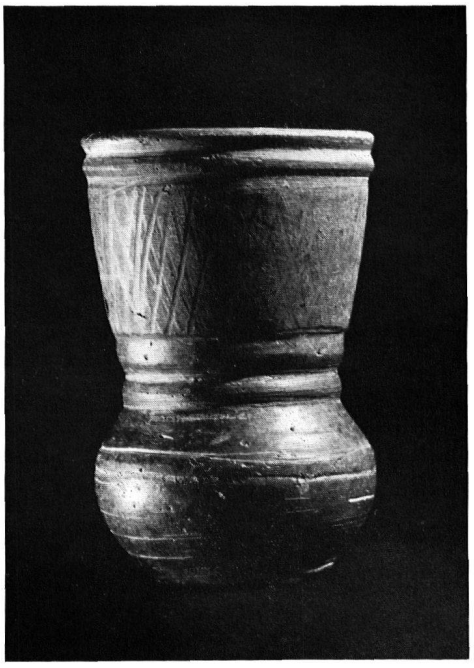

b

c

d

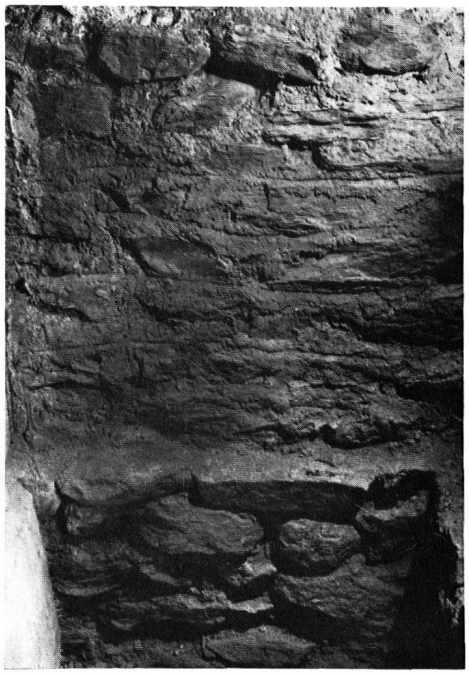

e

a Fibule quadrilobée de la tombe N° 40, Epoque III. – Dimension maximum, de pointe à pointe: 63 millimètres. – *b Gobelet de terre cuite de la tombe N° 40, Epoque III.* – Hauteur: 112 millimètres. – *c Détail de l'abside des Epoques III et IV (partie orientale), vu Sud-Sud-Est.* – A droite, le mur de l'abside III, contre lequel se colle, au second plan, le doublage IV, fondé sur le sol III. A gauche, au deuxième plan, on voit l'enduit et le sol de l'abside IV. – Niveaux: sol III, 540; sol IV, 562; arase au deuxième plan, à gauche, 586–604. – *d Extrémité septentrionale du mur occidental du «clocher» IV, vu du Nord-Nord-Est.* – Au premier plan, arase de la maçonnerie III. Au-dessus, jusqu'à la dalle de seuil, maçonnerie IV manifestement construite par application contre le mur III (ultérieurement arasé). Niveaux: seuil, 549; arase III, 500. – *e Détail du mur méridional du «clocher» IV, vu du Nord.* – On remarque les joints marqués au fer, ici seulement au-dessus de la fondation. – Niveaux: naissance de la fondation, 431; sommet de celle-ci, 495; arase du mur, 606.

a

b

c

d

e

f

a Jointure du «clocher» IV avec la fondation continue servant probablement aux piliers V, vue de l'Ouest. – Niveaux (au «clocher»): naissance de la fondation, 434; sommet de celle-ci, 489; arase du mur, 599. – *b Jointure du gouttereau occidental VI et du local latéral occidental III, vu du Nord-Est.* – La maçonnerie VI (à droite) vient simplement s'appliquer contre les restes du mur III. – Niveaux: arase du mur III, 593; retranche sur fondation III, 526. – *c Détail du gouttereau oriental de l'Epoque V, vu de l'Ouest-Nord-Ouest.* – A gauche, fondation du «narthex» VI; au fond, béton 1959. – Niveaux: naissance de la fondation du gouttereau, à droite, 449; naissance de la fondation du «narthex», à la jointure, 511; arase à la jointure, 554. – *d Dallage circulaire de l'Epoque V, vu du Sud-Sud-Ouest.* – Stratigraphie en dessous du dallage: au premier plan les dalles de droite (couvercle de la tombe N° 26) et de gauche correspondent au sol III, niveau 504; au-dessus, couche de masure et débris (claire), puis un peu de terre et le pavé lié de mortier de l'Epoque IV, niveau 530; enfin la terre et les pierres portant le dallage circulaire au niveau 552. – *e Détail de la fondation continue de l'Epoque VI, entre la nef et le bas-côté occidental, vu de l'Est-Sud-Est.* – Ce fragment, choisi au Nord de l'abside III, fait voir la rudesse du travail exécuté avec des matériaux neufs. – Niveaux: naissance de la fondation, 512; arase, 615. – *f Détail de la fondation continue de l'Epoque VI, entre la nef et le bas-côté occidental, vu de l'Est-Sud-Est.* – Ce fragment, choisi au S.-O. du caveau I, fait voir un travail plus soigné, réalisé en grande partie avec des matériaux récupérés, plus petits. – Niveaux: naissance de la fondation, 438; première retranche, 487; seconde retranche, 514; arase, 546 (à gauche).

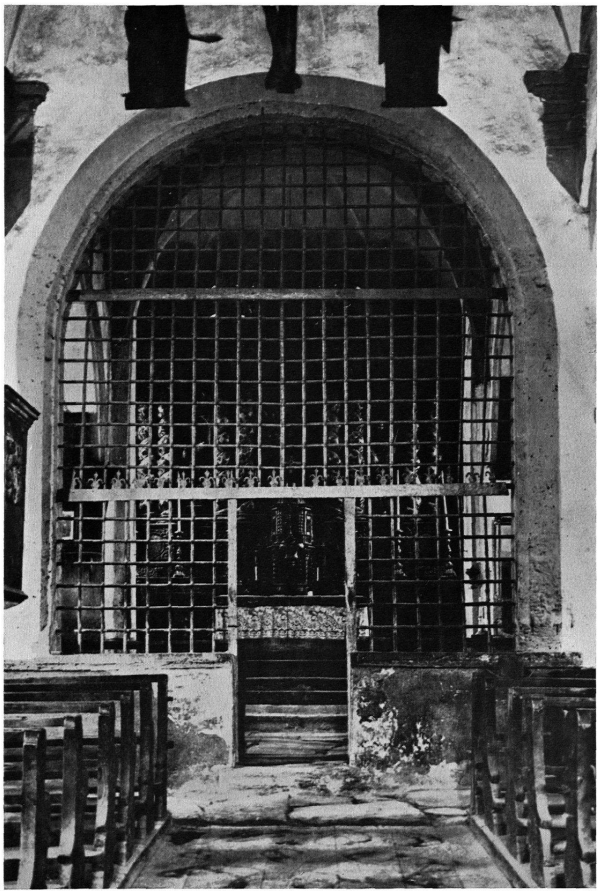

a

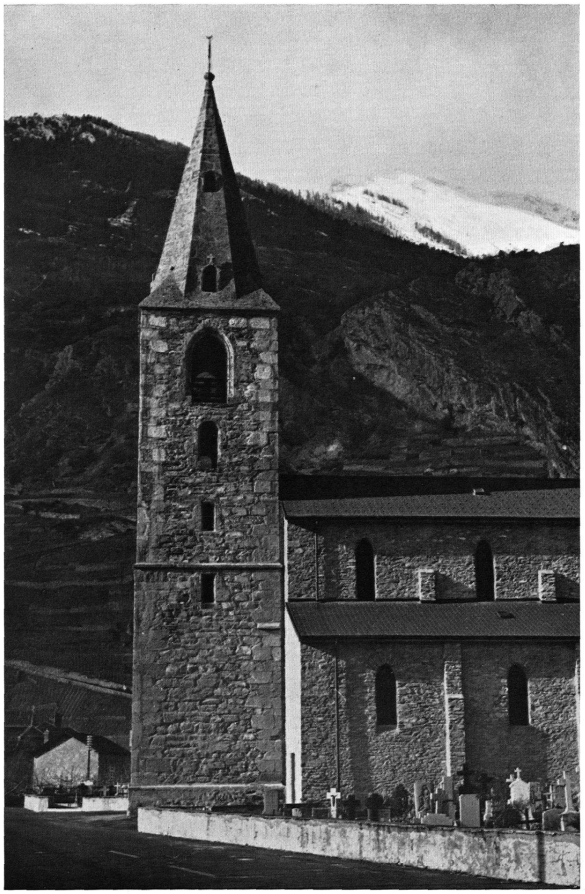

b

a L'entrée du chœur en 1892. – L'arc triomphal de style gothique tardif, avec sa grille de fer. On distingue les voûtes baroques sur la nef et le sanctuaire et la voûte gothique sur l'avant-chœur. Au fond, l'autel baroque et, de chaque côté derrière la grille, l'ouverture des deux chapelles latérales. – *b Le clocher de 1525, vu de l'Est-Sud-Est (état actuel).* – A droite, le corps de l'église de 1892, raccourci en 1959 de manière à dégager la tour.

FR. O. DUBUIS, L'ÉGLISE SAINT-JEAN D'ARDON